BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

70ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4086 du Vendredi 10 Septembre 2021 - 70e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARLEMENT

Anatole Collinet Makosso a présenté les orientations budgétaires pour les trois prochaines années

(P.3)

DISPARITION

Journaliste et promoteur culturel, Amobé Mévégué a tiré sa révérence!

(P.13)

1ère EDITION DE LA COLONIE PROVINCIALE DE LA PENORD

Unissons-nous pour un monde meilleur

Les trois évêques de la PENORD entourés des participants à la colonie (P.9)

EDITORIAL

Comme du papier à musique

ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-BI6-00010

FORES ENGINEERING SRL

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1.000.000 Euros
Siège Social: 12, Via Secondo Casadei, 47122 Forli-ITALIE
Immatriculée au RC: 246759
Succursale de Pointe-Noire: Zone Industrielle, en face du Lycée Poaty Bernard 3eme étage de l'Immeuble Tangu Center, Pointe-Noire, République du Congo
Pointe-Noire — République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2016-B21-01316

Aux termes des décisions extraordinaires de l'Associé Unique du 14 Juillet 2021, enregistrées à Pointe-Noire le 1er Septembre 2021, l'Associé Unique de la société FORES ENGINEERING SRL, société de droit Italien, a décidé de changer l'adresse de la succursale du Congo-Brazzaville, située à la Zone Industrielle, en face du Lycée Poaty Bernard 3eme étage de l'Immeuble Tangu Center, Pointe-Noire, à la nouvelle adresse de la succursale qui sera située au 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les cocotiers, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01247, le 02 Septembre 2021.

Déclaration modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2016-B21 01316 du 02 Septembre 2021.

Pour avis.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«MOBOA» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, vers le Colisée
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00407

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 09 août 2021, enregistré à Pointe-Noire, folio 149/9, n° 1711; la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Assainissement: Entretien & Nettoyage;
- Diverses prestations de services: Mise à disposition du personnel dans le secteur du transport et de la sous-traitance pétrolière onshore & offshore, Catering, Gestion du froid industriel et ménager, Exécution de travaux de construction & réfection;
- Transit, consignation maritime, relevage, manutention…;
- Transport national et international dans le multinational;
- Exploitation minière,

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «MOBOA» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, vers le Colisée, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:
- Monsieur Brunel Odilon Armand MINDOU est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2021.B12-00407;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 août 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 03 septembre 2021.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431- Tél.: 22 294 13 34 1 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LE GALE
«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO»
En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Immeuble Elisabeth, 1er étage, quartier Ndjinji
3 Place Rond-Point du Port, Boîte postale: 1785
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: CG/PNR/08 B 228

APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DU RESULTAT - RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL - REPORT DE RECAPITALISATION

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO», en sigle «TLC CONGO SA», tenue en date à Pointe-Noire du 26 juin 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 16 août 2021, enregistré à Pointe-Noire, folio 153/6 n° 1727, les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation des rapports de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- Quitus à l'Administrateur Général et aux Commissaires aux comptes;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes;
- Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général;
- Report de recapitalisation;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00436, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,
le 06 septembre 2021.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

PHARMACIE MARIA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE F. CFA 40.000.000
SIEGE SOCIAL: CENTRE VILLE (IMMEUBLE LA ROCHE)
B.P.: 5301
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM CG PNR 10 B 1344

INSERTION LEGALE.

Le 18 juillet 2018, l'associé unique de la société PHARMACIE MARIA, a pris des décisions suivantes:
1. Modification du capital social de 1 000 000 F. CFA pour le porter à 40 000 000 par apport en numéraire;
2. Cession de 360 parts sociales représentant les 45 0/0 des 800 parts qu'elle détient dans la société, réparties comme suit:
*Monsieur TAATHY NTAT NGANGU LI-BASS Germain Lambert: 200 parts
*Monsieur Lambert TAATHY Bossmoegni Joh: 40 parts
*Mademoiselle LAMBERT TAATHY Oli-Liane Deï-Bilojaa: 40 parts
*Mademoiselle LAMBERT TAATHY MOUYE Soupigne Mamaï-Sy: 40 parts
*Monsieur LAMBERT TAATHY M'Backi-Sy Kefane: 40 parts
3.Modifications des articles 6 et 7 des statuts
4.Nomination d'un commissaire aux comptes en la personne de Madame MONNDJO née Imelda OTSOA MOUAPO, expert-comptable agréé CEMAC.

LE GERANT

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

PARLEMENT

Anatole Collinet Makosso a présenté les orientations budgétaires pour les trois prochaines années

Les deux chambres du Parlement ont organisé les 6 et 7 septembre derniers, les débats d'orientation budgétaire, en vue de susciter des échanges avec le Gouvernement d'Anatole Collinet Makosso, autour des grandes options de la politique budgétaire pour les trois prochaines années. Ces séances étaient présidées par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.

Anatole Collinet Makosso

Le Premier ministre a commencé par présenter les excuses du Gouvernement aux parlementaires pour cette présentation tardive du cadrage budgétaire à moyen terme 2022-2024, nécessaire au débat d'orientation budgétaire.

En effet, l'article 11 de la loi organique du 3 octobre 2017 dispose que *«le débat d'orientation budgétaire devrait être organisé avant le 1er juillet de chaque année».*

Selon lui, les raisons de ce retard sont multiples, dont notamment l'installation de la nouvelle équipe gouvernementale consécutive à la réélection du Président de la République Denis Sassou-Nguesso.

La crise économique et la pandémie de COVID-19, les deux facteurs à risque, a rappelé Anatole Collinet Makosso, *«ont eu des implications dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme conclu avec le FMI, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Un seul décaissement au titre de ce programme a été obtenu. En outre, notre pays n'a pas été déclaré éligible à la Facilité de crédit rapide du FMI, dans le cadre de la riposte contre la pandémie à COVID-19»*, a révélé le Premier ministre, dans sa présentation.

Dans ces conditions et sans l'appui des partenaires techniques et financiers, a-t-il indiqué, *«le Gouvernement aura du mal à dégager des marges budgétaires suffisantes pour stabiliser et relancer l'économie».*

Face aux vulnérabilités de notre économie et de nos finances publiques, *«nous sommes dans l'obligation de maintenir la discipline budgétaire et d'améliorer la gouvernance de nos finances publiques. Ainsi, le Gouvernement fait le choix de la poursuite d'une politique budgétaire prudente en vue de rétablir, d'abord, les équilibres macroéconomiques et, ensuite, assurer les bases d'une relance solide de notre économie. C'est l'orientation budgétaire sur laquelle les dépenses seront alignées pour les trois prochaines années».*

Dans cette perspective, le cadre budgétaire à moyen terme 2022-2024 présenté au Parlement est fondé sur le projet de société du Président de la République et dont la réalisation s'appuiera sur l'exécution d'un Programme économique et financier avec le Fonds monétaire International; le soutien aux secteurs sociaux; la mise en œuvre des réformes économiques et administratives, en particulier celles visant l'amélioration du climat des affaires; l'accélération de la diversification économique.

La politique budgétaire du Gouvernement au cours de la période 2022-2024 sera axée, a précisé le Premier ministre:

- En matière de recettes, sur la poursuite de la modernisation des administrations des impôts et des douanes; l'instauration d'une politique fiscale incitative pour les acteurs économiques; la rationalisation des dépenses fiscales, en particulier les exonérations;
- En matière de dépenses, sur l'efficacité et l'efficience de la dépense publique, en mettant l'action sur la sélection rigoureuse et rationnelle des dépenses d'investissement; et en matière d'endettement, sur le rétablissement de la viabilité et de la soutenabilité de la dette publique.

Les dépenses budgétaires de l'Etat, sur les trois exercices à venir, *«prévoient une augmentation des dépenses liées aux secteurs sociaux et aux investissements ainsi qu'une stabilisation des dépenses dans les autres secteurs».*

Pour atteindre ces objectifs, *«le Gouvernement poursuivra l'effort d'assainissement des finances publiques, en s'appuyant sur deux piliers que sont une meilleure mobilisation et sécurisation des ressources internes et l'amélioration de la qualité de la dépense publique»*, a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Il a assuré les parlementaires qu'un suivi rigoureux des soldes budgétaires sera effectué, notamment du solde primaire de base hors pétrole.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Comme du papier à musique

Nous sommes dans la première semaine après le coup d'Etat en Guinée. Les incertitudes les plus immédiates sont entrain d'être levées, et les nouvelles autorités s'emploient à apaiser les appréhensions sur le président sortant et sur le futur. A les en croire, la Guinée sous leur conduite va se transformer de l'Enfer que décrivait le célèbre écrivain Tierno Monénembo en paradis désormais accessible à tous.

Pour ajouter du piquant à leurs promesses, ils ont même commencé à libérer les prisonniers politiques. La foule acclame. Pour un peu elle en réclamerait, oubliant que les militaires qui jouent les pompiers aujourd'hui étaient le bras séculier de Alpha Condé. En somme, ils libèrent aujourd'hui ceux qu'ils embastillaient hier. Ne manque plus au tableau que la centaine de pauvres hères massacrées en obéissance au même président qu'ils viennent de déposer.

Le scénario se déroule suivant le schéma que nous avons déjà connu ailleurs dans les coups d'Etat particulièrement prisés ces jours-ci par *«l'Afrique démocratique»*. Même les réactions de la communauté internationale sont à l'identique de celles que nous avons vues au Mali. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest est, elle aussi, à l'identique de la sévérité dont elle a fait montre en des temps pas trop anciens. Tout comme la réaction de l'Union africaine : scénario huilé comme du papier de musique !

En somme, rien de nouveau sous le soleil. Les militaires vont faire le dos rond, la communauté internationale va ressasser les phrases tranchantes du genre « retour à l'ordre constitutionnel », puis finir par déployer les tapis rouges sous les pieds des chefs de la junte. Les Guinéens vont attendre leurs institutions de transition, se fixer une date pour de nouvelles élections démocratiques, et tout repartira comme c'était sous Lansana Conté, Dadis Kamara et Alpha Condé: chanson connue.

Tout: y compris les huées contre ceux qu'on acclame aujourd'hui. Parce que le propre des bouleversements est qu'ils ont tendance à se répéter. Surtout quand les causes de leur déclenchement restent immuables, de quelque couleur qu'on les habille.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

L'UDR-Mwinda scelle l'unité et la réconciliation en son sein

Le parti UDR-Mwinda a organisé le 6 septembre dernier au siège de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), ses assises de la réconciliation, couplées à l'assemblée générale élective. C'était sous l'autorité de Guy Romain Kinfoussia, le président de cette formation politique fondée par André Milongo, en 1992.

L'unité et la réconciliation scellées

Après la tenue de son premier congrès ordinaire en 2008, l'UDR-Mwinda a connu de multiples crises qui ont désorganisé ses militants et sympathisants, démembré toutes les instances de direction de ce parti et mis à mal la cohésion et l'unité en son sein.

Dans cette dynamique de réunification du parti, Guy Romain Kinfoussia avait lancé le 20 janvier 2021 lors des vœux de l'UDR-Mwinda à la presse, un appel à la réconciliation de tous les membres.

Les résultats obtenus après consultations, a expliqué Alex Kimbeketé, *«montrent clairement que nos militants restent attachés à l'unité du parti».*

Il a souhaité que le processus de réconciliation enclenché demeure ouvert, afin que l'*«URD-Mwinda retrouve tous ses enfants».*

Bonaventure Mbaya a, quant à lui, rendu hommage à Guy Romain Kinfoussia pour avoir engagé cette dynamique de réconciliation et de réunification du parti. Pour lui, la campagne de réunification au sein de l'UDR-Mwinda est comme une résurrection d'André Milongo. *«Ma radiation de l'UDR-Mwinda qui avait été imposée au président Milongo par les cadres du comité directeur avait fait sortir du parti de nombreux cadres et militants, membres du courant originel de l'UDR-Mwinda qui étaient opposés à cette radiation»*, a-t-il rappelé.

Guy Romain Kinfoussia a estimé que cette journée marquera d'un sceau indélébile l'histoire de son parti. *«C'est le cœur rempli d'une immense joie et d'un bonheur intense que je retrouve dans cette salle nos camarades qui un jour, se sont éloignés pour des raisons diverses et variées»*, a-t-il déclaré.

Il a reconnu que ces derniers jours, l'UDR-Mwinda a traversé des zones de turbulence qui ont ébranlé et mis en péril sa survie dans un environnement hostile. *«Les conflits internes inutiles n'ont pas apporté de résultats positifs pour le développement et la crédibilité de notre parti. Au contraire, ces querelles fratricides n'ont apporté que des divisions et des invectives entre camarades de la même famille. Il nous revient tous ensemble de reconstruire notre parti sur des bases saines»* a-t-il affirmé.

S'adressant aux revenants, Guy Romain Kinfoussia les a félicités pour le courage et la détermination qui ont guidé leurs pas pour décider de revenir sur leurs décisions antérieures. *«Je vous souhaite bon retour chez vous!».*

Tout en lançant un appel à tous les autres membres du parti encore hésitants de les rejoindre afin que, tous ensemble, ils préparent le futur. Il a expliqué à ces camarades de retour que pendant leur absence, ils ont résisté au découragement et à l'abandon pour garder allumée la lampe de «Ya Milos».

«Les militants ont continué de se rassembler contre vents et marées, conscients de la justesse de notre combat, instruits par la réalité des événements et guidés par la nécessaire clarté de notre engagement politique. Nous avons inscrit à l'actif de l'UDR-Mwinda des actions de modernisation et de communication transparentes. Le parti s'est doté d'un sceau actualité dans lequel figurent en bonne place, le nom de notre parti, la lampe allumée, notre logo, la triade unité-progrès-démocratie, notre devise. Notre logo n'a pas changé contrairement aux accusations d'imposture lancées par certains de nos camarades», a fait savoir Guy Romain Kinfoussia.

Le président de l'UDR-Mwinda a appelé la classe politique à un sursaut d'éveil et à mieux s'organiser. «*Nous l'invitons à se réconcilier et à se rassembler, pour proposer une politique ambitieuse mais réaliste. Une politique pour propager le virus bénéfique de la démocratie participative et sociale, au moment où notre pays traverse une grave crise financière et économique doublée d'une crise sanitaire persistante qui frappe de plein fouet un peuple inquiet et démuni»*, a-t-il dit.

A l'issue de l'assemblée générale organisée juste après ces assises de la réconciliation, il a été mis en place un conseil national de transition de 156 membres; un secrétariat national de 11 membres présidé par Alex Kimbeketé; une commission nationale d'évaluation et de contrôle de 7 membres présidée par Joseph Sorel Sita. Tout comme l'élection de deux vice-présidents: Bonaventure Mbaya (1er vice-président) et Mme Carine Ngoudi (2e vice-présidente).

C. A.Y.-Ng.

COVID-19

Le Gouvernement invité à tirer des enseignements des réticences à se faire vacciner

Les sessions extraordinaires des deux chambres du Parlement, ouvertes le 3 septembre dernier, ont été closes les 6 et 7 septembre, après les séances des débats d'orientation budgétaires organisées respectivement à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Dans son allocution, Isidore Mvouba a insisté sur la lutte contre la COVID-19 qui continue avec âpreté. Il s'agit, a-t-il dit, *«d'une lutte de longue haleine qui demande constance dans l'action, endurance et résilience; nous n'avons comme armes pour vaincre la COVID-19 que deux glaives: l'application stricte des mesures barrières que les Congolaises et Congolais ont intériorisées; la vaccination qui malheureusement tarde à être acceptée par la grande masse alors qu'il s'agit là d'une arme décisive. L'appel récent du Gouvernement à la vaccination des vendeuses et vendeurs, commerçantes et commerçants exerçant dans les marchés domaniaux, des chauffeurs des transports en commun et personnels enseignants doit être relayé abondamment»*, a-t-il soutenu.

Tout comme, la vaccination des autres catégories de personnes, notamment les professionnels de santé, les étudiants, les travailleurs et de toutes celles et de tous ceux qui résident dans le pays doit se poursuivre. *«La vaccination de masse de la population cible participera à accroître le taux de la couverture vaccinale estimée, au 26 août 2021, à 4,1% qui est un taux insignifiant à la lecture des objectifs fixés par le Gouvernement»*, a-t-il regretté.

Cependant, il a appelé à l'implication de la presse nationale pour jouer son rôle de relais de l'information afin de susciter une forte adhésion citoyenne à la campagne de vaccination et aux mesures barrières qui sont des gestes qui sauvent.

Il a insisté sur l'implication souhaitée par les parlementaires dans le travail de terrain. *«Le succès de cette opération passe naturellement par là. En outre, je tiens à saluer la décision du Gouvernement qui a eu la justesse de dissocier les vols aériens avec certains pays pour éviter au Congo d'être compté parmi les espaces terrestres classés en zone rouge, en raison de la circulation active de la COVID-19 et spécifiquement du variant Delta. Il s'agit d'une mesure de protection des populations contre la pandémie qui est une forte valeur ajoutée»*, a déclaré Isidore Mvouba.

Le président de l'Assemblée nationale a rappelé que les députés attendent avec impatience la tenue de la journée parlementaire sur la COVID-19. *«Cette demande s'exprime en termes d'urgence et d'absolue nécessité. En effet, cette journée thématique a vocation à porter de la clarté sur une pandémie pour laquelle tout le monde perd son latin. En fait, il s'agit d'une démarche de nature à aider les députés à apporter auprès de leurs mandants un*

Isidore Mvouba

Pierre Ngolo

discours de clarté sur une maladie qui est l'objet de moult fantasmes et spéculations».

S'agissant du débat d'orientation budgétaire, Isidore Mvouba pense que le Gouvernement devra tenir compte des recommandations de l'Assemblée Nationale pour une croissance durable, inclusive et résiliente qui portent sur la nécessité d'*«élaborer des budgets-programmes qui offrent, comme avantages, le suivi efficient au travers des indicateurs de performance; la budgétisation de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord de la Zone de libre échange continentale africaine; la prise en compte du financement de l'agriculture au sens large du terme; l'impérieuse synergie dans la lutte contre la corruption; l'arrimage des plans locaux de développement des collectivités locales dans le nouveau Plan National de Développement; la résorption du déficit des deux caisses de retraite».*

Les sénateurs ont, quant à eux, souligné la nécessité pour le Gouvernement de tirer les enseignements sur les limites constatées dans la sensibilisation sur la vaccination et dans le contrôle des transports en commun, ainsi que de certains bars et VIP.

Pierre Ngolo a interpellé la conscience des populations et leur a demandé à se faire vacciner, en respectant les gestes barrières. Pour le président du Sénat, l'exercice du débat d'orientation budgétaire qui venait de se tenir est une disposition capitale *«nous permettant une meilleure implication dans le processus de préparation du budget de l'Etat»*, a-t-il affirmé.

Il a estimé que l'échange que les sénateurs ont eu avec le Gouvernement a été édifiant sur les prévisions macro-économiques et budgétaires des trois prochaines années. *«Celles-ci crédibilisent les hypothèses retenues».*

KAUD

MATINALES DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Au cœur des débats l'attractivité socioéconomique de nos départements

L'institut National d'Intelligence Stratégique (INIS), que dirige Patrice Passy, qui est également chef du projet, a organisé le 31 août dernier à Brazzaville, la deuxième édition des matinales de l'Intelligence Economique sur le thème: «Intelligence économique et attractivités départementales: outils et méthodes».

En effet, les matinales de l'Intelligence Economique, est un rendez-vous d'experts, sur une thématique sociale, analysée sous l'angle de l'intelligence économique et de l'intelligence stratégique: *«Ces matinales ont pour seul but d'enrichir l'existant national»,* a indiqué Patrice Passy. Il rappelle en substance que l'intelligence économique est une nouvelle façon de regarder ces questions. Elle est aussi un vecteur puissant d'innovation sur toutes les questions en rapport avec la géostratégie, la géo économie, les innovations de rupture, l'innovation sociale, la cohésion sociale, la production des réponses endogènes face aux dynamiques africaines. Pour les experts de l'INIS, ces conversations stratégiques sont une belle opportunité pour mettre en lumière les nouveaux paradigmes, les solutions endogènes africaines et les dispositifs techniques conçus par l'université des connaissances africaines, mises en œuvre par l'INIS pour *«faire face aux dynamiques endogènes africaines nécessitant une audace conceptuelle en vue de la production de nouveau paradigmes africains, dans une perspective de revitalisation des intelligences collectives sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux, auxquels nous sommes confrontés».*

A cette conversation stratégique, une interrogation: «*Est-il possible de reproduire au Congo l'alchimie précieuse qui a permis à la Silicon valley de devenir l'espace le plus innovant et prospère du globe?».* Pourquoi? *«Parce que nous savons tous que l'économie de la connaissance, l'attractivité d'un territoire ou d'une industrie ne résident plus uniquement dans la proximité de ressources naturelles ou d'une seule production et ne font pas la seule responsabilité de l'Etat»,* a souligné Patrice Passy.

L'INIS ouvre le débat sur la question de l'attractivité socioéconomique des départements. Comment enrichir l'existant national pour renforcer leur attractivité, en donnant envie aux congolais et aux étrangers d'y travailler, d'y vivre, d'y investir, ou de les visiter (tourisme intérieur)? Pour Patrice

Patrice Passy

Passy l'objectif que poursuit cette matinale de l'intelligence Economique est de présenter l'architecture d'un dynamisme territorial (culturel événementiel, économique, tourisme…) à travers trois leviers: développer de nouvelles synergies grâce à une dynamique collective forte; organiser et promouvoir une offre de développement locale lisible, et véhiculer une image positive et partagée.

Pour le directeur de l'INIS, cette innovation sociale ne vise pas à présenter une politique de marque territoriale, mais le travail de fond sur la structuration de l'offre d'attractivité socioéconomique d'un département.

«L'organisation d'une conversation sur la question nous permettra, tout en proposant une vision à la fois stratégique et très opérationnelle de croiser différentes expertises pour répondre au mieux à la transversalité que requiert une telle mission : marketing territorial aménagement des offres de développement économique et touristique, concertation et communication. L'observatoire des départements, innovation de l'INIS mobilisera plus particulièrement ses efforts avec des parties prenantes dédiés à l'accompagnement des stratégies d'attractivité des territoires. Depuis la structuration de l'offre jusqu'à sa promotion», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

CHU-B

Le Dr Evariste Bouenizabila, nouveau chef du service des maladies métaboliques

Diabétologue réputé, le Dr Evariste Bouenizabila vient d'être nommé chef du Chef du service des maladies métaboliques (SMME) au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. En plus simple : il prend la charge du service de diabétologie

Le nouveau chef de service, à gauche, avec le Directeur du CHU-B

de ce qui constitue le plus grand hôpital du Congo.

En l'installant mercredi dernier 08 septembre, le Pr. Thiery Gombet, Directeur général du CHU-B, a de nouveau vanté les mérites du nouveau responsable de ce service : entreprenant, dynamique. *«Vous allez travailler dans des conditions difficiles»,* a-t-il prévenu ; *«dans un environnement de pénurie et de manque d'argent, au milieu d'un personnel composé de personnes parfois mécontentes de ne pas être reconnues. Mais vous devez faire avec, rendre service à la population, faire en sorte que destins et desseins n'aient qu'un objectif : restaurer la santé ».*

Le Directeur général du CHU a rappelé la mauvaise image de son institution dans l'opinion : médecins toujours occupés dans leurs cabinets, jamais présents, motivés seulement par l'argent etc… *«Vous savez ce qu'on nous reproche. Pour moi, un médecin, de par sa formation et son serment, ne saurait être tribaliste. Les médecins tribalistes sont tout simplement des médecins qui veulent masquer leur incompétence. Je vous souhaite beaucoup de courage, et une vie professionnelle épanouie»*, a terminé le principal responsable du CHU-B.

En réponse, et après les remerciements d'usage à ceux qui ont concouru à sa nomination, le Dr Evariste Bouenizabila a dit être conscience d'un lourd défi à relever, qui implique de bousculer des inerties et d'introduire des changements qui pourraient déranger. *«Je souhaite inscrire mon action dans le renforcement de l'esprit collectif qui existe déjà dans notre Service. Je voudrais que chacun, à sa place, puisse jouer sa partition avec créativité. C'est ici l'occasion de rendre hommage à mes deux prédécesseurs pour leurs réalisations depuis la création du SMME. Ils ont posé des jalons à consolider et aussi à améliorer afin d'opérer les grands changements dans l'innovation et dans le numérique, selon les normes et standards internationaux ».*

Il a poursuivi: *«Monsieur le Directeur général, vous avez placé votre mandat sous le droit et la justice et, dans vos orientations, vous nous demandez de faire beaucoup avec peu. C'est sur cette rampe de lancement que je vous rejoins et vous assure de mon engagement total à vos côtés».*

«A l'endroit du personnel du SMME, nous allons apprendre à travailler autrement, sur le principe de respect mutuel. Je serai très exigent sur toutes les insuffisances liées à l'accueil des patients dans le service. Que toutes les personnes prises en charge disent «en Maladies Métabolique, on m'a regardé comme une personne», a conclu le nouveau chef de service.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ENERGIE

Charte de coopération entre pays producteurs de pétrole

Il s'est tenu lundi 6 septembre 2021, en visioconférence, la 19e réunion de coopération sur le changement climatique. A l'ordre du jour, les points en suspens des organes subsidiaires des groupes de travail ad hoc et de la COP 26 sur les derniers développements et les questions critiques dans la perspective de cette COP 26. Elle a débuté par une allocution de bienvenue de M. Mohammad Sanusi Barkindo, secrétaire général de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs du pétrole), dont le Congo fait partie. Cette réunion a connu la participation du Prince Abdulaziz bin Salman, ministre de l'Energie d'Arabie Saoudite, d'Alexander V. Novak, vice-premier ministre de

(Suite en page 5)

POOL

Les terres coutumières de la famille Mvoula Nguelé reconnues par l'Etat

La Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières s'est réunie le 7 septembre à Kinkala, au cours d'une session extraordinaire, pour examiner l'unique affaire introduite par la famille Mvoula Nguelé représentée par Joseph Mfira, mandataire général, en vue d'une reconnaissance de leurs terres coutumières situées au village Issala Mbé, dans la sous-préfecture de Ngabé. Les travaux étaient présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, en sa qualité de président de la Commission.

Pierre Mabiala signant le procès-verbal de reconnaissance

Les travaux se sont déroulés dans la salle de conférences du Conseil départemental du Pool. Face à Pierre Mabiala, étaient installés les membres de la Commission, les représentants de la famille Mvoula Nguelé et des villages limitrophes.

Joseph Mfira recevant le procès-verbal de reconnaissance des terres coutumières de sa famille

Le préfet du Pool, Gorges Kilebé, premier vice-président de la Commission, a rappelé qu'une terre sécurisée et immatriculée est exempte de tout litige. C'est tout le sens à donner à toutes les descentes du ministre d'Etat à travers les différents départements du pays.

Pour Pierre Mabiala, la reconnaissance des terres coutumières, procédure de régulation de la gestion du foncier national, permet de sécuriser les droits de propriété en mettant en place toutes les garanties pour conforter les propriétaires qui exploitent ou donnent en location leurs terres, et de protéger les droits de ceux qui reçoivent des terres, à titre onéreux ou gracieux, pour une exploitation à durée déterminée.

Sécuriser les droits de propriété, a-t-il expliqué, *«revient surtout à faire reconnaître les terres coutumières par l'Etat en vue de les immatriculer et d'obtenir un titre foncier y afférent, pour les rendre disponibles à la réalisation des transferts de propriété débarrassés de toute forme de conflit et gage de la sécurisation des terres foncières»*.

La bonne gouvernance foncière, a-t-il dit, *«conduit à lutter contre l'insécurité ayant trait à la gestion des terres et terrains. Ce qui constitue pour le Gouvernement un défi majeur à relever pour garantir, une fois pour toute, une gestion foncière normalisée»*.

Le ministre d'Etat a exhorté les détenteurs des terres coutumières du Pool, à faire reconnaître par l'Etat leurs terres coutumières afin d'en tirer les avantages résultant de la bonne gouvernance foncière, de la création de richesses, de l'amélioration de leur pouvoir d'achat et de la meilleure structuration de la croissance économique nationale basée sur un climat des affaires sécurisé.

Appelé par le ministre d'Etat à se présenter devant les membres de la Commission pour apporter quelques réponses à leurs préoccupations, Mr Joseph Mfira a soufflé le chaud et le froid. Il s'est sorti difficilement de cette épreuve. Aucune opposition n'a été faite sur les terres qui représentent les prétentions de sa famille qui s'étendent sur une superficie de 24.614ha 03a 51ca. Cependant, une emprise fluviale a été soustraite sur cette superficie.

Deux options de paiement des frais, droits et taxes d'immatriculation de ces terres telles que reconnues par l'Etat se présentaient à Mr Mfira. En espèce, la famille aurait du payer 10% de la valeur vénale, soit 873.491.230 Francs CFA. Et, en nature, elle devait rétrocéder 5% d'une portion de leurs terres à l'Etat, soit 861ha 49a 12ca.

Faute d'argent liquide, Mr Joseph Mfira a opté pour le paiement en nature. Le dossier de la famille Mvoula Nguelé a ainsi été validé et ses terres reconnues par l'Etat. Le ministre d'Etat a remis à Mr Joseph Mfira, pour le compte de la famille terrienne qu'il représente, le procès-verbal de reconnaissance des terres coutumières de sa famille. *«Faites-en bon usage, gérez-le en bon père de famille»*, a exhorté Pierre Mabiala.

En vertu de la loi, *«vous ne devrez jamais procéder à la vente, à la donation, à l'échange ou de manière générale au transfert de propriété en tout ou partie de vos terres reconnues par l'Etat à toute personne physique ou morale de nationalité étrangère»*, a signifié le ministre d'Etat, tout en précisant que son droit de propriété sur leurs terres coutumières reconnues porte exclusivement sur le sol. *«Les ressources naturelles du sol et du sous-sol contenues dans vos terres coutumières sont la propriété exclusive de l'Etat»*.

Cette session extraordinaire a permis de constituer une réserve foncière d'une superficie totale de 861ha 49a 12ca au profit de l'Etat, en application de la procédure légale de rétrocession foncière au titre du paiement par nature des frais et taxes liés à l'immatriculation des terres coutumières reconnues par l'Etat. *«La réserve foncière de l'Etat issue de cette rétrocession sera placée dans le domaine public et immatriculée au nom de l'Etat»*, a dit le ministre d'Etat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

la Fédération de Russie, du Dr Diamantino Pedro Azavedo, ministre des Ressources minérales et du pétrole d'Angola, président de la conférence de l'OPEP, et de Bruno Jean Richard Itoua, ministre congolais des Hydrocarbures.

Prenant la parole, le ministre congolais a souligné : *«Les changements climatiques sont liés à une consommation excessive d'énergie fossile dans les conditions où cela produit une forte émission de gaz à effet de serre, et donc il y a un lien direct entre l'énergie et le changement climatique. Au moment où se prépare la prochaine COP 26, l'OPEP ainsi que ses alliés et partenaires non producteurs de pétrole ont souhaité arrêter une position commune sur la question. Pour le ministre, cette question du changement climatique est conduite dans le monde par un groupe scientifique qui fait des rapports régulièrement ainsi que des recommandations sur les augmentations de température que nous ne devrions pas du tout dépasser ou augmenter, mais il faut limiter cette augmentation à un degré, à une échéance qu'ils ont fixée. La question, depuis plusieurs COP, c'est de trouver le financement et d'obtenir l'engagement surtout des pays qui sont les plus responsables et ce n'est pas l'Afrique qui en fait partie. Ce sont les pays industrialisés qui en sont responsables. Il y a des voix qui se lèvent aujourd'hui pour dire que nous devrions limiter la production d'énergie fossile c'est-à-dire dans notre cas, le pétrole et le gaz. Or, cela est notre première ressource à exploiter, la première ressource financière, donc si l'on nous demandait de diviser la production du pétrole de moitié, vous imaginez la catastrophe. Donc la position que défend l'OPEP ainsi que ses alliés est parfaitement la nôtre; nous sommes en parfaite symbiose. Mais le problème, ce n'est pas de réduire la production d'énergies fossiles, mais plutôt de les réduire de façon propre, donc décartonnée, pour qu'elles ne soient pas nocives et, d'autre part, d'agir aussi sur notre mode de consommation»*.

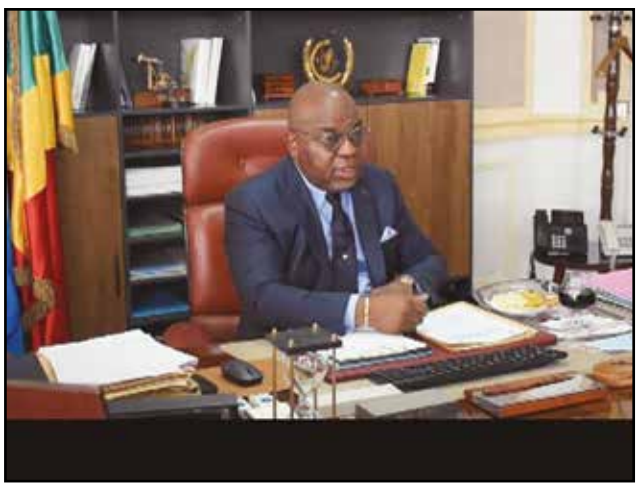

Bruno Jean Richard Itoua

A souligner que le Congo assurera la présidence de l'OPEP l'année prochaine.

Gladys ITOUA-KAYES
(stagiaire)

Coup d'oeil en biais

L'ambassade du Congo en France au cœur d'un scandale de faux papiers

Dans une de ses dernières livraisons, dans la rubrique ''Faits divers'', le journal Le Parisien a publié un article intitulé : *«Le faussaire présumé bénéficiait de la complicité d'employés de l'ambassade du Congo»*. *«Un réseau de faux papiers, qui fonctionnait avec la probable complicité d'employés de l'ambassade du Congo, a été démantelé par les enquêteurs de la sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière de Paris. Près de 800 documents ont été saisis»*, écrit le quotidien, qui rapporte que les membres du gang ont été mis en examen. *«C'est l'image du pays qui est écornée»*, commente la rue.

Un opposant victime d'une agression

De retour de France où il s'était rendu dans le cadre de ses activités politiques, le président du parti ''Mouvement Républicain'', Destin Gavet a été victime, jeudi 2 septembre dernier, d'une agression à son domicile. Un individu est *«entré par effraction»* chez lui et s'est mis à *«tout casser et saccager»*, a-t-il dénoncé. Il a disparu, ensuite, dans la nature. D'après son témoignage, sa femme et ses enfants ayant assisté à la scène étaient traumatisés. Ils ont dû être consultés par un psychologue. Se considérant en insécurité, une plainte a été déposée, et une enquête ouverte par la Gendarmerie, à Brazzaville.

On en parle, mais aucun acte n'accompagne cette volonté

Dernièrement, le ministre de l'Intérieur, déplorant le manque de rigueur dans le contrôle des mesures barrières décidées par le Gouvernement, a pris l'engagement de faire respecter par exemple la mesure limitant le nombre de passagers dans les bus de la STPU (Société des transports public urbain), en particulier. Mais depuis, aucun acte n'est jusque-là posé pour matérialiser la volonté du Gouvernement de mettre fin à cette inobservation.

Atteinte à la pudeur publique à Bacongo

Une jeune fille portant des lunettes sombres, a provoqué le scandale mercredi 8 septembre 2012 à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Elle s'est pavanée dans la rue dans un accoutrement indécent. Vêtue tout juste d'une marinière ne descendant que jusqu'à la moitié de ses cuisses, le reste de son corps n'était pas couvert. Certes, la liberté de se vêtir relève de la vie privée. Cependant, la décence continue d'avoir un sens au Congo. Heureusement.

Le Congo, le deuxième pays le plus cher du continent ?

En tout cas, c'est le constat que fait la Banque mondiale dans son rapport Doing Business 2020 en matière de création d'entreprise. Cela en raison des lourdeurs administratives et de la pression fiscale, entre autres, qui pèsent sur le dos des entrepreneurs. Elles compromettent l'attractivité du pays et le bon déroulement des activités commerciales.

Il se mutile la main en manipulant une grenade

La semaine passée, du sang a coulé à Gamboma, dans le département des Plateaux. Celui d'un homme ayant manipulé maladroitement une grenade qu'il aurait tenté de balancer sur un protagoniste. Mais la grenade qui a éclaté, se serait retourné contre lui-même et il s'est mutilé la main gauche. La scène se serait passée en plein marché. Une affaire de jalousie, affirme-t-on.

Accident d'un grumier à Tsimba

La semaine passée, un camion grumier ayant quitté Mossendjo, dans le département du Niari, a vu sa remorque se détacher samedi 4 septembre dernier. Toute sa cargaison s'est renversée dans un ravin entre les villages Tsimba et Massanga. Le chauffeur s'en est tiré avec des frayeurs. Une dépanneuse spécialisée est intervenue pour relever la remorque, et a procédé au rechargement du bois.

FORMATION AGRICOLE PARTICIPATIVE (FAP)

Rémy Babéla recommande aux consommateurs de manger bio

Une Formation agricole participative (FAP) à l'endroit de deux cent maraîchers des districts de Goma tsé-tsé et de l'Ile Mbamou s'est tenue pendant la période de décembre 2020 à juin 2021. A la fin de leur formation, ces maraîchers organisés en groupements, ont reçu mercredi 25 août dernier leurs attestations et des chèques. Rémy Pierre Babéla, l'un des apprenants a expliqué comment s'est passée cette formation et quelles ont été les difficultés. Il a demandé aux consommateurs de se mettre à l'abri de la survenue de certaines maladies, en consommant ce qui est bio.

Rémy Pierre Babéla (3è de la droite vers la gauche)

Hier vous étiez passionnés par les engrais chimiques. A l'issue de la formation, vous avez appris des compétences techniques à la Formation agricole participative (FAP): la fabrication des biofertilisants et biopesticides. Etes-vous heureux de ce changement?

**Nous étions passionnés des engrains chimiques parce qu'on pensait il fallait les utiliser pour accroître le rendement, mais on ignorait qu'autour de nous il y avait des compétences appropriées qui pouvaient remplacer ces engrains chimiques. Pendant la formation, Il y a eu un recadrage. Les formateurs nous en expliqué l'apport de chaque végétal sur le légume. Nous avons eu à découvrir que les légumes ont trois catégories: les légumes feuilles qui pour leur croissance ont besoin de l'azote, les légumes racines ont besoin du phosphore et le légume fruit a besoin du calcium. Le calcium on le trouve dans les feuilles de bananier. Une planche peut contenir trois spéculations différentes.

Où trouvez-vous les herbes pour lutter contre la pathologie des plantes?

**La biomasse est disponible. Il faut savoir quelles sont les herbes à utiliser pour lutter contre certaines pathologies. C'est là que nous avons eu la formation sur la fabrication des biopesticides. Par exemple pendant la saison sèche, l'épinard avec la rareté des pluies devient de plus en plus difficile à réussir. Nous utilisons les feuilles de papayers pour lutter contre les champignons. En utilisant ce qui est bio, pendant une semaine, nous pouvons vendre ces légumes sans pourtant que ça puisse se détériorer. Nous mettons les consommateurs à l'abri de la survenue de certaines maladies. Ces maladies proviennent de ce que nous consommons. Hier nous étions des ignorants, mais avec la formation, nous pouvons trouver des biopesticides facilement ou les fabriquer.

Quelles ont été les difficultés rencontrées pendant la formation?

**La formation a été un peu difficile, mais avec la pratique, les enseignements ont été clairs. Nous exerçons pendant plusieurs années cette activité champêtre, avec plusieurs répétitions,- nous avons intériorisé ces enseignements. Ce qui a changé sur la gestion de l'exploitation agricole, on ne tenait pas compte des sorties, des frais de transports; les tacherons n'étaient pas comptabilisés mais les formateurs nous ont fait comprendre que lorsqu'on vend une planche à 10.000 FCFA, ce ne sont pas ces 10.000F que nous avons pour bénéfice, mais il faut tenir compte de l'investissement et faire la soustraction pour espérer avoir un rendement réel.

Quel conseil donneriez-vous à ceux qui hésitent de toucher à la terre?

**La terre est la mère de toute richesse, il y a des économies qui restent stables en faisant recours à l'agriculture. Le Brésil par exemple est le premier producteur de la canne à sucre, la Côte d'Ivoire produit le cacao, etc. Nous avons l'impératif de nous intéresser à l'agriculture, parce que ce sont ces végétaux qui ne nous apportent pas de maladies, mais qui stabilisent notre PH sanguin. En consommant les légumes, on donne de la force à nos anticorps.

Propos recueillis par
Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Est-ce que le Congo atteindre les mesures correctives relevées par le Conseil d'administration de l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) lors de la deuxième validation?

Ph. B. (Loua-Kibina, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Les parlementaires encouragent la poursuite des réalisations de l'ARPCE

Une délégation des parlementaires de la commission de l'Assemblée nationale en charge de l'économie et des finances (Ecofin), conduite par son president Maurice Mavoungou, s'est entretenue mardi 7 septembre 2021 à Brazzaville avec Louis Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Les parlementaires soutiennent les actions menées par l'ARPCE pour la promotion du numérique au Congo, notamment l'implantation d'infrastructures dans plusieurs localités.

Les parlementaires Pendant la séance de travail...

Maurice Mavoungou a noté que l'ARPCE est entrain de remplir harmonieusement les missions qui lui ont été confiées par L'Etat et les décisions prises par le législateur au titre de la loi de finance 2021. Il s'agit notamment de deux projets majeurs visant respectivement à assurer le suivi des transactions effectuées au Congo par transfert, par le prélèvement bancaire ou télé règlements, et à permettre la dématérialisation des documents, l'optimisation de l'assiette fiscale, le suivi des paiements des taxes comme la TVA, le centime additionnel ou la taxe audiovisuelle.

«Il y a un an, lors de l'examen du projet de loi de finances 2021, un certain nombre de projets numériques a été inscrit. C'est de notre devoir de venir évaluer ce qui a été fait, notamment en matière de Hub numérique et du timbre électronique. Nous avons constaté qu'il y a suffisamment d'avancées. Nous tenons à ce que ces actions se consolident. A ce propos, nous avons eu satisfaction grâce aux perspectives de la structure au titre de l'année 2022», a affirmé le president de la commission de l'Assemblée nationale en charge de l'économie et des finances (Ecofin).

... avec le DG de l'ARPCE

A rappeler que c'est l'ARPCE qui est chargée de mener à bien les opérations auprès des opérateurs de téléphonie mobile, les sociétés Energie électrique du Congo (E2C), La Congolaise des eaux (LCD) ainsi que les opérateurs de chaînes de télévision. Une soixantaine de localités dites *«zones blanches»* a été couverte par un réseau mobile.

A l'issue de la séance de travail, la délégation a visité le bâtiment technique inauguré en août dernier et finance sur fonds propres de l'ARPCE.

A. N'K.-K.

FORMATION

Les responsables des clubs, centres et associations UNESCO à l'école du savoir

Un séminaire de redynamisation des clubs, centres et associations UNESCO s'est tenu le 2 septembre dernier à Brazzaville, au lycée Chaminade, sous la direction du colonel Jules Charles Kouba, président de la Fédération des centres, association de l'UNESCO (FECASU). A ses côtés, M. Gabriel Bokoumaka, secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO. Comme la forte mobilisation des participants a donné la mesure de la force du mouvement UNESCO dans la société civile.

Jules Charles Kouba

A l'entame, M. Jules Kouba a fait observer une minute de silence à la mémoire de Justin Koumba, ancien représentant de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et la Région des grands lacs, ancien président de l'Assemblée nationale qui s'était fortement impliqué dans la tenue de la deuxième journée des clubs UNESCO en mai 2015. Et puis, il a souligné que ce séminaire se tient dans un contexte national et international caractérisé par la cruelle pandémie de la COVID-19, pour laquelle des appels sont lancés de partout pour des campagnes de vaccination, afin d'atteindre l'immunité collective.

La disponibilité du secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO a été saluée. Lui qui ne ménage aucun effort pour accompagner les clubs UNESCO dans leur destinée, vient une fois de prouver qu'il est toujours au chevet des clubs, centres et associations UNESCO du Congo.

A l'issue de la campagne de redynamisation, 43 clubs ont été crées, notamment dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Cuvette, Plateaux et Pool. Le Bureau exécutif national de la FECASU entend poursuivre l'élargissement de sa base dans les départements où les clubs sont encore inexistants. Parmi les objectifs fixés par ce séminaire figure en bonne place: donner l'expertise nécessaire aux dirigeants de clubs pour leur permettre de travailler avec maestria. *«Ce séminaire se veut être un vivier d'uniformisation et d'harmonisation des connaissances et des méthodes d'animation des clubs d'une part et d'autre part, de diffusion des idéaux de l'UNESCO»*, a déclaré le secrétaire général.

Photo de famille

L'environnement, de la préservation de la biodiversité, les transformations sociales, la lutte contre les phénomènes des violences urbaines, contre le dopage dans le sport et contre les violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables, la conquête du monde de la jeunesse scolaire ou universitaire par les clubs et associations UNESCO sont les domaines intéressés par l'action ainsi engagée, a rappelé M. Gabriel Bokoumaka.

Victor GUEMBELA

Erratum

Dans l'article publié dans notre précédente édition intitulé: *«Pétrole: Le secrétaire général de l'OPEP était en visite à Pointe-Noire»* (n°4084, Page 6, rubrique Développement), nous avons, par inadvertance, écrit que le secrétaire général de l'OPEP a été reçu par le Président de la République. Ce qui n'a pas été le cas.

Toute nos excuses pour cette erreur.

CENTRAFRIQUE

Bientôt les premiers procès de la Cour pénale spéciale (CPS)

Les premiers procès de la cour pénale spéciale pour la Centrafrique s'ouvriront avant la fin 2021. C'est ce que rapporte Alain Tolmo, substitut du procureur de la République près la CPS, mardi 8 septembre dernier. Cette juridiction mixte, composée de juges centrafricains et internationaux a été créée en 2015. La cour pénale spéciale a pour mandat de poursuivre les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et génocides perpétrés en République centrafricaine depuis le 1er janvier 2003.

Une vue des membres de la CPS

Depuis sa création, la CPS n'a réellement pu commencer ses travaux qu'en 2018. Mais présentement, cette juridiction est prête à rendre justice, selon le substitut du procureur. *«Il y a 12 dossiers qui sont sous instruction préparatoire, donc des dossiers qui sont en enquête préliminaire au niveau de la phase policière de la recherche de la vérité. Il y a une vingtaine de mandats qui sont lancés pour justement arrêter les auteurs, complices ou commanditaires de crimes contre l'humanité. C'est un message que nous sommes en train de lancer aux bourreaux et aux futurs prisonniers qui font l'objet de nos mandats d'arrêt. La cour est en train de travailler»,* a-t-il dit. Il est fort probable qu'à l'issue la mission de cette cour, il s'établisse la paix en Centrafrique. *« il faut que nous assimilions calmement, fermement et sereinement vers les procès emblématiques. Voilà le travail de la cour pénale spéciale et cela contribue à amener la paix dans le pays qui est meurtri par les guerres récurrentes»,* a conclu Alain Tolmo.

G.D'A.

GAMBIE

Rapprochement des partis d'Adama Barrow et de Yahya Jammeh

L'alliance entre le Parti national du peuple (NPP) d'Adama Barrow et l'Alliance patriotique pour la réorientation et la construction (APRC) de l'ancien président Yahya Jammeh annoncée le weekend dernier est dans le viseur des associations de défense des droits de l'homme. Elles craignent que ce rapprochement entre l'actuel président Adama Barrow et l'ancien président Yahya Jammeh remette en cause la volonté du gouvernement gambien de poursuivre l'ancien dirigeant pour les violations présumées des droits de l'homme.

Yahya Jammeh et Adama Barrow

Le secrétaire général de l'APRC s'est félicité de l'annonce de l'alliance avec le parti national du peuple, actuellement au pouvoir. En cas de réélection d'Adama Barrow, l'APRC veut que les conclusions de la commission vérité et réconciliation et réparations soient annulées.

Cette commission chargée de faire la lumière sur les crimes commis sous la gouvernance de Yahya Jammeh censée être bouclée d'ici fin septembre après deux ans et demi de travaux avant d'éventuelles poursuites contre celui-ci. Le rapport est très attendu.

La société civile attend les conclusions de cette commission pour lancer la machine judiciaire contre l'ex-Chef d'Etat. Le porte-parole adjoint du parti d'Adama Barrow Seedy Njie, tout en prenant en compte les inquiétudes de la société civile, a défendu jeudi 2 septembre dernier l'alliance avec le parti de Yahya Jammeh. Il estime que cette alliance est motivée par le désir de réconciliation nationale.

Mais le rapport attendu n'aura aucune validité, selon lui, parce que son auteur est un candidat de l'opposition. *«Beaucoup de Gambiens sont inquiets par la candidature du procureur Essa Faal aux élections du 4 décembre prochain. Cette candidature met en cause les travaux de la commission. Donc, ce serait incompréhensible pour quiconque de suggérer que le procureur rende des conclusions censées réconcilier le peuple gambien alors qu'il est un opposant au président. Donc une majorité des Gambiens ont conclu que le rapport d'Essa Faal sera biaisé et politisé»,* a-t-il soutenu.

In fine, le procureur de la commission Essa Faal doit livrer son rapport le 30 septembre. Cela lui laissera ensuite deux mois pour faire campagne avant le scrutin du 4 décembre 2021.

Gaule D'AMBERT

NIGER

Le Premier ministre salue l'assistance de l'armée aux personnes en détresse

Le Premier ministre, Ouhoumoudou Mahamadou s'est rendu, le 7 septembre dernier, sur le site de relogement des sinistrés des inondations de 2020 sis sur le plateau qui abrite la cité Enseignants Chercheurs dans l'Arrondissement Communal Niamey 5. A son arrivée, il a suivi une présentation du site dans laquelle, il ressort que dans le cadre du processus de relogement des sinistrés, il a été réalisé 700 abris sur les 972 prévus, 500 ménages sur les 972 sont déjà installés et le processus (réalisation des abris et réinstallation des ménages) prendra fin le 9 septembre. L'Administrateur du site a souligné que les activités d'accompagnement des populations installées sur le site se poursuivront aussi longtemps que prévu.

Le premier ministre Nigérien s'entrenant avec les sinistrés

Il a, dans cette perspective, informé le Premier ministre de la mise en place d'une école, d'une case de santé et le renforcement de la sécurité des personnes et de leurs biens. Aussi, dans les 45 jours à venir, toutes les douches publiques et celles prévues dans les ménages seront finalisées. En attendant, le ministère de l'Action Humanitaire et les partenaires qui accompagnent ce processus sont en train de négocier la rétrocession d'une centaine des toilettes mobiles, acquises dans le cadre des festivités des 18 décembre dans les régions. Le Premier ministre a aussi été informé qu'en ce qui concerne l'électrification et l'alimentation en eau du site. En attendant, trois forages ont été construits sur le site et des lampadaires solaires sont en train d'être installés pour l'éclairage public pour parer au plus urgent.

Ce sont environ 1.754 parcelles qui ont été gratuitement distribuées à toutes les personnes concernées par les inondations de 2020. Le Premier ministre a saisi cette opportunité pour visiter le hangar où se trouvent les éléments chargés de la distribution des parcelles pour constater de lui-même la façon dont l'opération est conduite. Il a aussi rencontré les éléments de la protection civile et ceux du génie militaire qui travaillent sur le site pour la construction des abris et pour toute autre assistance et protection au profit des populations.

L'implication des Forces armées dans ce processus a expliqué le responsable de la Protection civile *«est à mettre à l'actif du ministre de l'Action Humanitaire et de celui de la Défense nationale qui ont bien voulu collaborer ensemble. C'est vraiment une grande expérience pour les responsables des Forces armée nigériennes mais aussi pour ces éléments qui sont appelés à venir apporter l'assistance aux personnes en détresse. Donc c'est pour dire que l'Armée est très bien impliquée dans la lutte et la gestion des catastrophes dans notre pays et cela grâce aux concours des deux ministres».*

Le Premier ministre s'est réjoui d'apprendre que c'est l'armée qui est en train de travailler pour aider toutes ces personnes. *«Vous êtes en train de faire un travail extrêmement important, merci beaucoup et recevez tous nos encouragements. L'histoire retiendra que c'est grâce aussi à vous que ces populations ont définitivement retrouvé des abris, et que cet endroit est devenu un quartier de Niamey»*. Avant de quitter le site, il a tenu à rencontrer les premières personnes installées en présence des membres du comité des sinistrés de 2020. *«Désormais cet endroit est devenu un quartier de Niamey et l'histoire retiendra que vous êtes les premiers habitants de ce quartier. Nous sommes en train de travailler pour vous apporter toute l'assistance nécessaire pour vous accompagner dans ce processus d'installation. Ces parcelles vous appartiennent définitivement. C'est un effort du gouvernement. Déjà il y'a l'eau, mais les autres services sociaux de bases viendront dans les prochains jours»,* a-t-il rassuré.

Alain-Patrick MASSAMBA

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville. Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VATICAN

Le Document préparatoire du Synode des évêques de 2023 a été publié

Le Secrétariat général du Synode des évêques a rendu public le mardi 7 septembre 2021, le Document préparatoire et le Vademecum qui accompagneront le prochain Synode sur la synodalité. Celui-ci sera ouvert les 9-10 octobre 2021 à Rome et le 17 octobre dans les Églises particulières, et se conclura par l'assemblée générale au Vatican en 2023.

Une session du Synode des évêques (Vatican Media) Vers le Synode

Ecouter, *«sans préjugés»*. Prendre la parole, *«avec courage et parresia»*. Dialoguer avec l'Église, la société et les autres confessions chrétiennes. Le Secrétariat général du Synode a publié le Document préparatoire et le Vademecum, textes essentiels indiquant les lignes directrices du prochain chemin synodal.

Le Document préparatoire se veut avant tout *«un outil»* pour faciliter la première phase d'écoute et de consultation du Peuple de Dieu dans les Églises particulières, qui débutera en octobre 2021 et se terminera en avril 2022. Le Vademecum est quant à lui conçu comme *«un manuel»* offrant un *«soutien pratique»* aux référents diocésains pour préparer le peuple de Dieu. Il comprend des prières en ligne, des exemples de synodes récents, un glossaire des termes relatifs au processus synodal. Ce n'est *«pas un livre de règles»*, mais *«un guide pour soutenir les efforts de chaque Église locale»*.

Une question fondamentale sous-tend ces deux publications: *«Comment se réalise aujourd'hui, à différents niveaux (du local à l'universel), ce «marcher ensemble» qui permet à l'Église d'annoncer l'Évangile, conformément à la mission qui lui a été confiée, et quels pas l'Esprit nous invite-t-il à faire pour grandir en tant qu'Église synodale?»*

Pour répondre à cette question, le Secrétariat du Synode souligne la nécessité de *«vivre un processus ecclésial participatif et inclusif»* qui offre à chaque personne, en particulier à celles qui sont en marge, la possibilité de s'exprimer et d'être entendues; puis de reconnaître et d'apprécier la variété des charismes et d'examiner *«comment la responsabilité et le pouvoir sont vécus dans l'Église»*. Il s'agit aussi d'*«accréditer la communauté chrétienne en tant que sujet crédible et partenaire fiable»* sur les voies du dialogue, de la réconciliation, de l'inclusion et de la participation. Et aussi de *«régénérer les relations»* avec les représentants d'autres confessions, les organisations de la société civile et les mouvements populaires.

Des mesures concrètes, donc, qui s'inscrivent dans un cadre historique marqué par la *«tragédie»* de la COVID et dans un contexte où l'Église est confrontée à un manque de foi interne, à la corruption et aux abus. Mais c'est précisément dans ces *«sillons creusés par la souffrance»* que fleurissent les *«voies nouvelles»* pour *«refonder le chemin de la vie chrétienne et ecclésiale»*.

Le Document préparatoire consacre également une large place aux laïcs. Il réaffirme que tous les baptisés sont des *«sujets actifs de l'évangélisation»* et qu'il est fondamental que les pasteurs *«n'aient pas peur d'écouter le troupeau»*. Dans une Eglise synodale, en effet, chacun *«a quelque chose à apprendre»* de l'autre.

Le texte préparatoire propose ensuite des questions pour guider la consultation du peuple de Dieu, en commençant par une question: Comment le *«marcher ensemble»* est-il réalisé aujourd'hui dans son Église particulière? Il est donc vivement conseillé de relire les expériences de son propre diocèse à cet égard, en tenant compte des relations internes au diocèse entre les fidèles, le clergé, les paroisses, mais aussi entre les évêques, avec les différentes formes de vie religieuse et consacrée, avec les associations, les mouvements et les institutions telles que les écoles, les hôpitaux, les universités, les organisations caritatives. Il convient également d'envisager des relations et des initiatives communes avec d'autres religions et avec le monde de la politique, de la culture, des finances, du travail, des syndicats et des minorités.

Enfin, le Document évoque dix noyaux thématiques sur la *«synodalité vécue»*, à explorer afin d'enrichir la consultation. Il s'agit notamment de réfléchir à qui fait partie de ce que nous appelons *«notre Église»*; d'écouter les jeunes, les femmes, les personnes consacrées, les rejetés et les exclus; d'examiner si un style de communication authentique est promu dans la communauté, sans duplicité; d'évaluer comment la prière et la liturgie guident ce *«marcher ensemble»*; de réfléchir à la manière dont la communauté soutient les membres engagés dans un service; de repenser les lieux et les méthodes de dialogue dans le diocèse, avec les diocèses voisins, avec les communautés et les mouvements religieux, avec les institutions, avec les non-croyants.

Il faut également s'interroger sur la manière dont l'autorité est exercée dans l'Eglise en question, sur la manière dont les décisions sont prises, sur les outils promus pour la transparence et la responsabilité, sur la formation des personnes occupant des postes à responsabilité.

Le fruit des réflexions, explique le Secrétariat du Synode, sera condensé en une dizaine de pages. L'objectif *«n'est pas de produire des documents»*, est-il affirmé, mais de faire naître des rêves, des prophéties et des espoirs.

Le Synode sur la synodalité sera ouvert solennellement les 9-10 octobre à Rome et le 17 octobre 2021 dans les Églises particulières, et s'achèvera par l'assemblée des évêques au Vatican en 2023.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT

Après 52 ans de mission au Congo, le père François Le Bec va prendre sa retraite en France

C'est une véritable et sincère explosion de joie qui a retenti des rangs des fidèles dans l'église Saint André Kaggwa de Mbota, dimanche 5 septembre 2021, alors que le père François Le Bec faisait ses adieux à l'Eglise qui est au Congo. A l'âge de 84 ans, le spiritain quitte le Congo auquel il a consacré 52 de ses 60 ans de vie religieuse. La messe était dite en action de grâces pour ces années de travail missionnaire intense, et dont les chrétiens de Pointe-Noire ont salué les retombées en ce dimanche à Saint-André Kaggwa.

Le père François Le Bec recevant les offrandes pendant la messe

Le père François Le Bec a célébré sa messe d'au revoir autour de l'abbé Bogdan, curé de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde de Brazzaville, du père Toussaint Ngoma Foumanet, provincial des spiritains au Congo et d'autres prêtres.

Après ses études de philosophie en France, le père François Le Bec fut envoyé au Benin pour sa formation scolaire, sa première expérience en Afrique.

En effet, pour sa mission proprement dite, c'est Mossendjo qui l'accueille en premier. Il y passera sept ans. De Mossendjo, il passe à Dolisie, à Brazzaville et, enfin, à Pointe-Noire.

Evangéliser, se rendre disponible devant les fidèles de Dieu, répandre sa parole.

Il a ramassé toute cette expérience cumulée dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Marc (Mc 7, 31-37): le père Le Bec a invité l'ensemble de la communauté chrétienne de Saint André Kaggwa à louer le Seigneur et à connaître les bienfaits qu'il apporte dans la vie de tous les jours. *«Le Seigneur nous demande d'être forts: Il vient Lui-même nous sauver, comme Il a fait au sourd-muet. Et le Seigneur Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres pour en faire des héritiers du royaume? Annoncer le royaume de Dieu, c'est le faire connaître à ceux qu'on aime. Dans l'Église, il n'y a pas d'étranger, tous nous sommes enfants de Dieu. C'est Lui qui appelle, pas pour ta mission mais pour Sa mission. L'essentiel est d'être disponible et de faire ce qu'Il te dit. Le missionnaire, n'est pas seulement le prêtre, mais tout baptisé. Nous avons tous l'obligation d'être les témoins de Dieu»*, a dit le père François Le Bec.

Il a dit souhaiter faire de cette messe une grande prière d'action de grâce. Une manière de dire un grand merci à Dieu pour toutes ces actions réalisées ensemble, pour tous les chemins croisés et pour la présence de Dieu au cœur de toutes ces années au milieu de ces chrétiens du Congo, spécialement ceux de Mossendjo, Brazzaville et Pointe-Noire.

Au nom de toute la communauté paroissiale de Saint André Kaggwa, Michel Mbouiti, président du Conseil pastoral paroissial, a dit son merci infini au père François pour sa participation active à l'évangélisation du peuple de Dieu au Congo. *«Vos exhortations ont converti plus d'une âme. Vous avez participé à la construction de plusieurs églises et à l'acquisition des terrains. Les chrétiens de Saint André Kaggwa resteront avec un souvenir inoubliable. Que l'Eternel vous bénisse et vous accorde une retraite apaisée»*, a dit Michel Mbouiti.

Madocie Déogratias MONGO

PAROISSE SAINT JEAN MARIE-VIANNEY DE MOULEKE

Les abbés Alain Kibamba et Salomon Mambou ont célébré leurs 15 ans de vie sacerdotale

La communauté paroissiale de Saint Jean Marie-Vianney de Mouleké a célébré trois événements en un seul: les 15 ans de vie sacerdotale des abbés Alain Kibamba et Salomon Clausel Mambou, le 40e jour du rappel à Dieu de papa Henri Kibamba, père de l'abbé Alain Kibamba et la messe d'au revoir de l'abbé Alain Kibamba, vicaire sortant de la paroisse à l'honneur et à compter du 15 septembre 2021, vicaire de la paroisse Saint Jules de Makabandilou. C'était dimanche 5 septembre dernier à toutes les messes dominicales.

Les abbés Alain Kibamba et Salomon Clausel Mambou

Présidée par l'abbé Alain Kibamba, la messe de 11h a été concélébrée par l'abbé Salomon Clausel Mambou et plusieurs prêtres dont le père Brel Malela Daouda, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, président de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo (CSMC), les abbés Maurice Guenolé Mizère, curé sortant de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouleké et à compter du 15 septembre 2021, curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, Yvon Ndalla, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, Sébastien Mavakala, responsable du patrimoine diocésain, François Louhoyi, curé de la paroisse Saint Michel de Pokola, dans le diocèse de Ouesso où l'abbé Alain Kibamba a accompli son ministère sacerdotal pendant plusieurs années, et bien d'autres.

Dans une animation liturgique de la chorale paroissiale Saint Curé d'Ars, la messe ayant pour coryphée notre collègue Aybienevie Nkouka Koudissa, journaliste de La Semaine Africaine, a rassemblé une foule de fidèles chrétiens venus dire au revoir et témoigner de leur gratitude à l'abbé Alain Kibamba pour services rendus à cette communauté paroissiale de Mouleké.

L'honneur de prononcer l'homélie a été échu à l'abbé Salomon Clausel Mambou, prêtre jubilaire, ayant accompli 15 ans de sacerdoce et actuel curé de la paroisse de Kinkembo dans le diocèse de Kinkala. Il a rendu grâce à Dieu pour le don du sacerdoce et pour les 15 ans de vie presbytérale accomplis grâce au soutien et à l'accompagnement du Seigneur, maître de la vie et de toutes destinées. Cela en dépit des difficultés de tout genre qui ont jalonné leur parcours respectif.

Vers la fin de la messe, M. Christian Nkouka Badila, secrétaire permanent de cette paroisse a lu les annonces dominicales.

Au nom de la famille, l'abbé Gildas Peléka Dibantsa, membre de la famille de l'abbé Alain Kibamba, a prononcé le mot de remerciements dans lequel il a exprimé sa gratitude à la communauté paroissiale pour le soutien et l'accompagnement apportés à l'abbé Alain pendant le temps passé ensemble et qui va quitter cette paroisse pour rejoindre son nouveau poste d'affectation.

Le curé sortant s'est exprimé pour remercier la communauté paroissiale pour tous les bienfaits à l'endroit de l'abbé Alain, avec qui ils ont œuvré dans le diocèse de Ouesso, lui a souhaité bien de bonnes choses, bon vent, et a annoncé sa messe d'au revoir pour le dimanche 12 septembre 2021.

Intervenant en dernier lieu, le président de la célébration eucharistique a demandé de continuer de prier pour lui afin qu'il demeure le pasteur selon le cœur de Dieu dont l'Eglise a tant besoin et a demandé pardon à tous ceux et à toutes celles qu'il aurait offensé de quelques manières que ce soit.

«Tout est bien qui finit bien», pour lier l'utile à l'agréable après la messe, la cérémonie ayant pour modérateur M. Christian Nkouka Badila, s'est poursuivie sur le parvis de l'église avec l'animation tant appréciée de la plupart des invités, du groupe musical indépendant Groove. C'est l'abbé Roland Nzebelet, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, à compter du 15 septembre 2021, qui a prononcé la prière de bénédiction du repas offert en cette heureuse circonstance.

G.W.B.

1ère EDITION DE LA COLONIE PROVINCIALE DE LA PENORD

Unissons-nous pour un monde meilleur

En date du 20 mai 2020, le Pape François a érigé la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), élevant le diocèse d'Owando au rang d'Eglise métropolitaine ayant pour Eglises suffragantes les diocèses d'Impfondo et de Ouesso. Il a nommé premier archevêque métropolitain son excellence Mgr Victor Abagna-Mossa, jusqu'ici évêque du même siège.

Cette province fait partie de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) qui est composée des deux autres provinces, la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et la Province ecclésiastique du Sud-Ouest (PESO). Dans un dessein de rendre plus efficace son action, des commissions sont nommées, parmi lesquelles figure la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse en sigle: CEPEJ qui fonctionne en étroite collaboration avec les commissions provinciales et diocésaines.

Cette érection des provinces est un appel du Saint-Esprit qui nous fait percevoir les enjeux de la proximité géographique de nos diocèses et les aspirations pastorales nouvelles. Désormais, la mission évangélisatrice au Congo se trouve devant un tournant décisif qui impose des nouvelles manières de collaboration pastorale, des perspectives missionnaires plus transversales et des orientations pastorales plus intégratives. C'est dans ce contexte qu'il s'est tenue du 21 au 29 août 2021 au séminaire propédeutique Charles Mahonde de Ouesso, la première édition de la Colonie provinciale des enfants de la PENORD sous le thème: *«L'Enfance chrétienne de la PENORD, unissons-nous pour un monde meilleur»*. 91 participants venus de l'archidiocèse d'Owando, 106 du diocèse de Ouesso et 17 du diocèse d'Impfondo, soit au total 214 participants composés des prêtres, d'enfants et de jeunes ont pris part à cette première édition. 9 jours durant, les participants ont suivi plusieurs thèmes comme: *«La place de la prophétie dans l'Eglise»*, par l'abbé Ulrich Mikouoh-Nzeuh; *«Le phénomène Bébé noir, un obstacle pour le vivre ensemble»*, par M. le procureur Dimitri Gaël Otouna; *«L'importance de la messe et l'appartenance à un mouvement d'apostolat»*; par l'abbé Igor Ondouma; *«Comment vivre en société: droits et devoirs des enfants»* par M. Fila Sela Alfery, chef de la circonscription sociale de l'arrondissement II; *«Sexualité féminine précoce et prostitution: essai de réflexion sur les facteurs déterminants au Congo–Brazzaville»*, par M. Luc-Serge Poaty-Mokondzhy, sociologue–chercheur au CEPAR.

La messe d'ouverture a été présidée par Mgr Yves Marie Monot, évêque du lieu à la paroisse Saint Joseph Ouvrier de Mokeko, en présence de plusieurs prêtres et religieuses. A côté de ces différents thèmes, plusieurs jeux ludiques et culturels ont été organisés pour l'épanouissement des enfants et aussi, ils ont participé à un atelier de fabrication des savons et bien d'autres...

Par la même occasion, la coordination provinciale composée des membres des bureaux de CDPEJ des trois diocèses et des aumôniers a tenu une assemblée générale pour l'examen et adoption des textes juridiques *«les statuts et règlement intérieur»* qui ont été adoptés avec amendement.

A signaler que les trois évêques de la PENORD ont concélébré la messe de clôture en la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso. il s'agit de NN.SS. Yves Marie Monot, évêque du lieu, Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando et Franck Daniel Nzika, évêque d'Impfondo,

Ci-après le mot de Ludovic Ernest Massieme, coordonnateur provincial de la pastorale pour l'enfance et la jeunesse de la PENORD:

Les participants autour des trois évêques

«Excellences pères-évêques, chers frères et sœurs en Christ, organiser en si peu de temps ce grand évènement, il est arrivé des moments où nous avons été animés par un esprit de désespoir, mais la Providence Divine nous a toujours assuré et aidé jusqu'à son terme. Grande est notre joie d'avoir réussi ce pari de réunir pour la première fois les enfants des trois diocèses, lesquels, se sont tissés des liens d'amitiés que nous souhaitons continuels et infaillible. Qu'il me soit permis chers pères-évêques et cher peuple de Dieu de réitérer ici et maintenant, les recommandations formulées lors de la première session des jeunes de la PENORD tenu du 3 au 7 février 2021 à l'évêché de Ouesso, qui au terme de leurs travaux, avaient formulé ce qu'il suit: - Renforcer l'enseignement sur la doctrine de l'Eglise au sein de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse; - Rendre prioritaire l'emploi des jeunes catholiques dans les structures de l'Eglise; - Susciter l'adhésion des curés des paroisses dans les activités de l'enfance et de la jeunesse; - Accompagner les jeunes sur le discernement vocationnel: vocation au mariage, à la vie religieuse ou sacerdotale; - Accompagner psychologiquement, moralement et spirituellement les jeunes et les enfants; - Sensibiliser les jeunes et les enfants sur les dangers de la mauvaise utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC); - Sensibiliser les jeunes sur l'importance de la réconciliation, la justice et la paix dans notre pays; - Vulgariser les messages du magistère local et international; à toutes les couches de la jeunesse; - Que d'autres commissions provinciales se mettent en place pour établir une synergie avec la Commission provinciale de l'enfance et de la jeunesse afin d'élaborer un projet éducatif dans notre province; - Evangéliser davantage les familles pour une bonne éducation de base; - Que les aumôniers de l'enfance et de la jeunesse bénéficient d'un réel soutien des ouvriers apostoliques et des fidèles laïcs pour relever les défis qui s'imposent dans la pastorale provinciale; - Encourager la formation des jeunes afin de diminuer le chômage et l'oisiveté…; - Favoriser un dialogue constructif et permanent entre les responsables des CDPEJ, CPPEJ et les équipes presbytérales; - Uniformiser les organes dirigeants de l'enfance et de la jeunesse; - Rédiger un manuel de la catéchèse provinciale.

Nous sommes déjà très contents de constater qu'une de ces recommandations a été entendue, car très bientôt, les Saints Michel auront leur première rencontre provinciale à Ouesso et nous souhaitons que les autres prennent le train provincial qui est déjà en marche.

Je ne peux terminer ce propos sans m'acquitter d'un noble devoir qui est celui de remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenus: matériellement, financièrement et spirituellement en particulier : nos pères-évêques qui ont rendu possible la tenue de cette colonie; nos remerciements à: M. le préfet du département de la Sangha, à Mme le maire de la Communauté urbaine de Mokeko, à M. le directeur départemental des Douanes, au docteur Angelique, au frère fila, à l'abbé Franck Bango pour ses multiples conseils et apports… à la Congrégation des sœurs franciscaines missionnaires de Marie qui nous ont assuré le nécessaire médical et à tous, car la liste est longue, Veuillez trouver ici nos sincères remerciements et que notre Dieu vous les rende au centuple.

Enfin, grand merci aux aumôniers de l'enfance et de la jeunesse de la PENORD sans oublier la coordination provinciale dont j'ai la charge de conduire pour avoir réussi de réunir nos pères-évêques de notre province pour la circonstance et nous en sommes très fiers.»

Ludovic Ernest MASSIEME

INVITATION

L'abbé Stève Gaston Bobongaud, professeur, maître de conférences à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé, au Cameroun, coordonnateur scientifique du Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société au Congo (GIRES), invite le public à assister à la table-ronde/dédicace des Cahiers du GIRES N°1 intitulé: *«Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville»*, vendredi 10 septembre 2021, de 15h30 à 17h30, dans la salle de conférence de la paroisse Christ-Roi de Loandjili de Pointe-Noire.

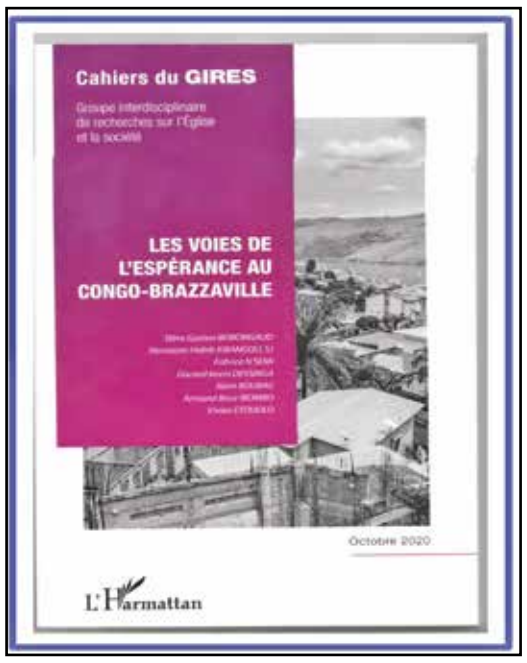

La cérémonie se déroulera sous le patronage de Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, et connaîtra la participation entre autres de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); des abbés Alain Loemba-Makosso et Christian Noël Dembi Koela, respectivement vicaire général et vicaire de la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire.

Modérateur: abbé Jean-Gilbert Mavoungou, vicaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Pointe-Noire.

XXIVe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

Un Sondage d'opinions pour l'évangélisation

Textes: *Is.50, 5-9a.; Ps.114; Jc.2,14-18; Mc.8,27-35*

Dans la première lecture, il nous est donné de rencontrer un Dieu qui ouvre l'oreille à l'Homme! Petit détail apparemment anodin, mais capital quand on sait l'importance que les textes bibliques accordent à l'écoute comme chemin vers la foi. Oui la foi vient de l'écoute, donc par les oreilles aussi, c'est-à-dire de notre capacité d'écoute. Ecoute de la Parole de Dieu, écoute des témoignages de croyants, écoute d'un Dieu qui parle au cœur de notre cœur.

Aujourd'hui devant la profusion des images sur nos écrans et tous les panneaux publicitaires qui attisent davantage le sens de la vue que celui de l'écoute relégué au second plan, il est nécessaire de réapprendre à écouter; mais comment! En commençant par nous écouter nous-mêmes, écouter notre corps et nos émotions, écouter le souffle qui nous traverse; écouter la nature, le vent, le bruit des feuilles, l'eau qui coule, les oiseaux qui, puis écouter l'autre qui est en face de moi; enfin écouter Dieu Lui-même qui nous donne de percevoir le cœur et l'âme des choses.

Du coup, je me demande si l'Evangile de ce jour ne vient pas tester notre capacité d'audition. Car Jésus questionne ses disciples à propos de ce qu'ils ont entendu dire de Lui: *«Au dire des gens, qui suis-je?»* sous-entendu: *«quel bruit court à mon sujet? Éveillant ses disciples à tendre l'oreille et à être attentifs à ce qui se dit autour d'eux. Puis, il les invite à écouter leur oreille intérieure, celle du cœur, en leur demandant: «Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?» Voilà la question importante à bien entendre aujourd'hui et à laquelle nous sommes invités à répondre tous ici personnellement. Pour vous qui suis-je? Jésus qui est-il pour nous?*

Frères et sœurs, on ne peut répondre à une telle question si on n'a pas écouté Dieu, celui qui sait nous parler cœur à cœur. Ainsi, ce n'est pas avec notre tête en répétant ce que l'on nous a appris depuis la rue jusqu'au catéchisme, ou par ouï-dire avec, la spéculation en se contentant de ce que les racontars peuvent affirmer. Mais écoutez notre cœur, notre foi, ou encore notre conscience que Saint Benoît appelle: «l'oreille intérieure». Méfions-nous de l'écoute à la manière de Pierre dont le cœur était branché non pas sur l'oreille du cœur mais, sur l'oreille des yeux et, ce qu'il aura prophétisé ne s'établira que pour un instant: «Tu es le … le Saint de Dieu»! Bravo Pierre, *«ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela mais mon Père qui a parlé en toi»*; lui répondra Jésus. Quelques secondes suffiront, Pierre va alors changer de canal d'écoute, et passer à l'écoute des yeux (de la chair), l'écoute de sa peur! Il ne peut pas imaginer un messie qui souffre et qui soit mis à mort, non ça ne rentre pas dans ses cadres à lui, c'est trop insécurisant, alors c'est la peur qu'il va écouter, la peur, cette mauvaise conseillère va l'inviter à faire des reproches à Jésus. La relation devient fausse, elle est tronquée, le diviseur (=Satan) commence à faire son travail au cœur de Pierre.

Alors Jésus intervient vite pour ne pas lui laisser prendre trop de place et dit: *«Passe derrière moi, Satan! Tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes»* autrement dit, *«Tu as écouté une autre voix en toi, celle de ta peur où se loge le diviseur, écoute plutôt ta foi Pierre, comme lorsque tu fis le sermon de la confiance: «Seigneur, à qui irons-nous… toi, tu as les Paroles de la vie»*, mais lorsque tu as écouté le vent et que tu t'es laissé guider par tes peurs, alors tu t'es enfoncé dans l'eau avant que je ne te rattrape par la main!

«Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à se laisser guider par ses peurs, qu'il prenne sa foi et qu'il m'écoute.» En effet, paraphraser ainsi, on peut souligner: Ecouter, c'est le plus beau cadeau que nous puissions faire à quelqu'un… C'est lui dire: tu es important pour moi, tu es intéressant, je suis heureux que tu sois là. Écouter, c'est commencer par arrêter son petit cinéma intérieur, son monologue portatif, pour se laisser transformer par l'autre. Écouter, c'est accueillir l'autre avec reconnaissance tel qu'il se définit lui-même sans se substituer à lui pour lui dire ce qu'il doit être, c'est être ouvert positivement à toutes les idées, à tous les sujets, à toutes les expériences, à toutes les solutions, sans interpréter, sans juger, laissant à l'autre le temps et l'espace de trouver la voie qui est la sienne. C'est faire preuve de foi et se solidariser à Christ qui nous parle par le langage de la Croix, c'est-à-dire l'acceptation du martyre. Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Prêtre du Diocèse de Nkayi, Cg.Bz

COMMUNIQUE

Dans une circulaire datée du 4 septembre 2021, l'abbé Brad-Walter Mazangue chancelier, agissant pour le compte de l'archevêché de Bangui, annonce le décès de Papa Louis DEBAT, père de Son éminence le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui. Le décès est survenu le samedi 4 septembre 2021, des suites d'une courte maladie alors que l'archevêque métropolitain de Bangui se trouvait en déplacement à Rome.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

APRES LE VANDALISME DE LA PHARMACIE TAHITI A BACONGO (BRAZZAVILLE)

Les pharmaciens assurent les populations de leur disponibilité à protéger la santé publique

Suite au vandalisme le 30 août dernier de la pharmacie Tahiti, au marché Total à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, appartenant au Dr Victor Ngoma, les pharmaciens du Congo, réunis en assemblée générale le 1er septembre avaient décidé de l'observation d'un arrêt d'activité le 2 septembre sur toute l'étendue du territoire national, de 5h du matin à 12 heures. Ceci pour manifester leur mécontentement. Quelques jours après cette rencontre, ils ont tenu une assemblée générale extraordinaire le jeudi 9 septembre dernier, dans la capitale, sous l'égide du Syndicat national des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC). Pour rendre compte *«de la gestion de crise issue des événements du 30 août dernier à la pharmacie Tahiti»*.

Le présidium de la réaunion

Le communiqué final sanctionnant cette rencontre précise *«qu'après avoir longuement écouté le rapport de la Commission de la gestion de la crise, les pharmaciens se sont sentis fortement attristés des événements du 30 août 2021 à l'origine de l'indignation des pharmaciens le 1er septembre 2021».*

Ils félicitent *«l'élan de solidarité de la profession sur toute l'étendue du territoire national qui se traduit par un soutien multiforme à l'endroit de son président (Ndlr: le Dr Victor Ngoma, président du Syndicat national des pharmaciens du Congo, SYNAPHAC), victime de cette barbarie, et le ministre de la Santé et la population (Ndlr: Gilbert Mokoki) pour sa promptitude, son implication personnelle et sa perspicacité à prendre à bras le corps la situation pour des solutions durables».*

Les pharmaciens rassurent *«les autorités administratives de leur dévouement et de leur engagement régalien, ainsi que les populations de leur disponibilité à protéger la santé publique. Le serment de Galien restant plus que jamais leur leitmotiv dans l'exercice de leur profession.»*

V.C.Y.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

MINISTERE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION
DIRECTION GENERALE DU COMMERCE INTERIEUR
N°079/MCAC/DGCI/DS/

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur général du commerce intérieur rappelle aux usagers que le circuit de vente de ciment en République du Congo est direct, il va du producteur aux consommateurs, c'est-à-dire utilisateurs.

Ainsi, conformément à la note n°00075/MCAC-CAB du 09 juin 2021 fixant les prix de vente maxima de la tonne de ciment à ne pas dépasser sont les suivants:

Pointe Noire:
* Ciment portland 32.5 N: 65 000 F. CFA;
* Ciment portland 42.5N: 70 000 F. CFA;
* Ciment portland 42.5 R: 73 000 F. CFA.

Brazzaville:
* Ciment portland 32.5 N: 67 000 F. CFA;
* Ciment portland 42.5N: 72 000 F. CFA;
* Ciment portland 42.5 R: 75 000 F. CFA.

Les prix de vente aux consommateurs, c'est-à-dire aux utilisateurs dans les différents dépôts à Brazzaville et à Pointe Noire peuvent être majorés des frais liés au transport et à la manutention.

Les services de contrôle commercial de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes Commerciales sont chargés d'assurer la mise en application effective de cette mesure.

Tout contrevenant est passible des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 2 Septembre 2021.

Martin MOUYABI

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET, Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville 20,
Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville
BP: 755 - Tel: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

INDEX PETROLUBE AFRICA LIMITED

Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Unipersonnelle Capital social: 5.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Pointe-Noire, Rue de Louvali Wharf,
Quartier Mpita - LUMUMBA
République du Congo

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique gérant, en date à Brazzaville du 25 Aout 2021, de la société dénommée: «INDEX PETROLUBE AFRICA LIMITED» SARLU, au capital de 5.000.000 de Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00214 du 21 Novembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Gilbert OPANDET, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, enregistré à Brazzaville, sous le Folio 139/37 numéro 3531, l'associé unique gérant a décidé:

Extension des activités de la société

La Société a pour objet:
Importation et distribution de produits pétroliers; Exportation et production de pétrole;
Service de construction et de pétrole;
Exploration, exploitation, développement et production des hydrocarbures bruts; Transport des hydrocarbures bruts;
Importation et exportation des hydrocarbures bruts;
Tous travaux relatifs à l'exploration, l'exploitation, au développement et à la production des hydrocarbures bruts;
Ingénierie pétrolière;
Services aux entreprises pétrolières;
Importation, stockage, réimportation et exportation des produits pétroliers raffinés;
Transport massif et terminal des produits pétroliers raffinés;
Distribution et commercialisation des produits pétroliers raffinés;

Changement de siège social
Le siège social est transféré du n°13 de l'Avenue Sergent MALAMINE, Centre-ville de Brazzaville à l'adresse suivante: Rue de Louvali, Wharf, Quartier Mpita, Arrondissement 1 E.P LUMUMBA, PointeNoire.

En conséquence de ces décisions, il a été procédé à la mise à jour des statuts.

Ledit procès-verbal et les statuts modifiés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 1er Septembre 2021.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 1er Septembre 2021, sous le numéro CG-/BZV-01-2021-M-03725.

Pour Avis

EDUCATION

Réviser les programmes pour un meilleur apprentissage

Les acteurs du système éducatif congolais et divers partenaires prennent part du 3 au 13 septembre 2021 à un atelier national de validation des programmes éducatifs réécrits et des supports de mise en œuvre (guides pédagogiques et cahiers d'activités des élèves) des programmes des classes de CP1 et CP2 pour le cycle primaire et des classes de 6e et 5e pour le collège. La révision de ces programmes s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

L'opération de révision des programmes est menée par le ministère de l'Enseignement prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, à travers le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), un projet financé par la Banque mondiale. La dernière révision des programmes scolaires date de plus deux décennies. Ainsi, depuis octobre 2019 sur la base des résultats des assises sur les reformes curriculaires de 2010 et des orientations d'un cycle d'enseignement de base de 10 ans, le ministère de l'Enseignement prescolaire a entrepris sous la direction de Philippe Jonnaert, consultant international, le processus de révision des curricula. Le consultant a assisté techniquement l'équipe nationale à l'analyse de ces curricula et à la réécriture des savoirs clés en mettant un accent particulier sur le Français, les Mathématiques et les Sciences. C'est au terme de ce processus que se tient cet atelier.

La première phase de ce processus a consisté en l'évaluation des programmes existants, trois principales insuffisances ont été révélées: la surcharge des contenus avec pour conséquence une saturation des notions à dispenser aux élèves; la redondance des notions à enseigner et le manque de verticalité des notions d'un niveau à un autre. Ces obstacles ont suscité des corrections qui ont orienté vers la réécriture.

Pour le ministre Jean Luc Mouthou, l'école congolaise, à l'instar de nombreux systèmes éducatifs à travers le monde, reste confronté aux défis de la qualité et de l'efficience. *«Le discours sur le constat et les plaintes est devenu récurrent et nous voulons qu'une fois au moins du tableau sombre régulièrement dressé que nous puissions aborder l'option du changement et de l'espérance. Le changement de paradigme consiste à mettre en première ligne la recherche des solutions idoines. A cet effet, la qualité demeure le défi le plus significatif de l'ensemble du système éducatif.» «Nous devons d'emblée aborder, a-t-il poursuivi, le concret d'une éducation tournée vers la qualité et répondre à des questions plus ou moins complexes de Sciences, de Mathématiques et de Français en vue d'adhérer aux standards internationaux sans craintes paralysantes. Comme le dit le président de la République dans son Projet de société, une population éduquée dont une partie bien formée dans différents domaines tels que ceux de la science, des technologies et des techniques est une population préparée à accéder au développement de son pays.»*

Les officiels à l'issue de l'ouverture de l'atelier

Le processus de changement enclenché fait espérer que des retombées seront perceptibles bientôt, car le Congo qui, il y a 50 ans, avait un taux de scolarité appréciable est à ce jour l'ombre de lui-même.

E.M-O

COVID-19

La vaccination, un moyen sûr de prévention

«La COVID-19 et le variant delta du coronavirus. Quelles menaces pour l'Afrique et la zone CEMAC dans un contexte de réticence à la vaccination?»*, c'est sur ce thème que le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC) a tenu jeudi 2 septembre dernier à son siège de Mikalou, (9e arrondissement Djiri), la 8e édition de ses tribunes d'échanges scientifiques appelées *''Les Jeudis du CIESPAC''.

Cette édition a été placée sous les auspices du Dr Yolande Voumbo, conseillère en Santé du président de la République Denis Sassou Nguesso. Il ressort de l'échange des hommes de sciences que le vaccin reste la pierre angulaire dans la lutte contre cet ennemi mondial. La COVID-19 a déjà décimé un nombre incalculable de personnes dans le monde et poursuit ses ravages. Pour y mettre fin, une convergence d'efforts s'avère nécessaire. Outre les axes de lutte établis dès son apparition (lavage de mains, port de masque et distanciation physique), les acteurs de la santé ont abordé l'aspect de prévention primaire à travers la vaccination qui, malheureusement, n'est pas une option bien accueillie par la population, qui reste réticente. Une réticence causée entre autres par des informations dominantes fournies par les réseaux sociaux. *«Le vaccin n'épargne certes pas la contamination, mais il évite les formes graves de la maladie. Nous attirons l'attention des uns et des autres sur la nécessité non seulement de se faire vacciner mais de servir d'ambassadeurs pour nos proches»*, a indiqué le directeur du CIESPAC.

Le Dr Voumbo a salué les efforts du directeur du CIESPAC qui ne cesse de garder le pied à l'étrier dans la sensibilisation de la population sur les thématiques cruciales de santé publique. Elle a rendu un hommage à tous les acteurs de santé pour les efforts fournis dans la lutte contre la COVID-19. *«La communauté internationale parle du variant delta du coronavirus, quelles mencaces représente-t-il? Mais surtout comment s'en préserver? Autant d'interrogations que les experts pourront nous expliquer pour dégager des alternatives afin de le contrer. Au terme de cette journée, j'ose espérer qu'une prise de conscience collective naîtra de nos échanges»*, a déclaré le Dr Yolande Voumbo.

Le présidium pendant la 8e édition

Au cours de cette rencontre, quatre sous-thèmes ont été développés: *«L'épidémiologie de la COVID-19 liée au variant delta en Afrique et en zone CEMAC», «La particularité du variant delta (en termes biologiques et épidémiologiques) et les menaces pour l'Afrique et la zone CEMAC», «L'ampleur de la réticence à la vaccination, ses déterminants socio-anthropologiques et psycho-culturels»* et *«Les mesures persuasives et coercitives nécessaires à la lutte contre la réticence à la vaccination».*

Les participants à la fin d'une tribune

Les échanges qui ont découlé des thèmes ont permis à l'assistance, constituée majoritairement des professionnels de santé de renforcer leurs capacités sur la connaissance de la COVID-19, devenue un véritable problème de santé publique de portée mondiale. *«Aujourd'hui, il a été question de réfléchir sur comment faire pour améliorer l'adhésion de la population au vaccin contre la COVID-19 surtout en ce moment qu'apparaissent d'autres variants»*, a dit le Dr Pierre Marie Tebeu directeur du CIESPAC. Il a expliqué que tous les deux mois, ils organisent *«une session soit avec la communauté d'une manière générale, soit particulièrement avec les professionnels de santé pour discuter d'un thème précis. C'est ainsi que plusieurs thèmes ont été débattus, entre autres, les cancers du col de l'utérus, les fistules obstétricales et dernièrement nous avons évoqué la COVID-19 d'une manière générale.»*

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

BAD

Le capital naturel peut renforcer la croissance de l'après-COVID-19

Le Groupe de la Banque africaine de développement, la Plateforme des connaissances sur la croissance verte (GGKP) et d'autres partenaires ont lancé le 9 septembre, une nouvelle initiative sur l'intégration du capital naturel dans le financement du développement en Afrique.

Cette initiative, encore appelée Programme sur le capital naturel pour le financement du développement de l'Afrique (Natural Capital for African Development Finance, NC4-ADF), est soutenue par le Fonds mondial pour la nature (WWF), le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ) à travers son agence dédiée (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la Fondation MAVA, l'Institut international pour le développement durable (IISD) ainsi que le partenariat Economics for Nature (E4N) qui vise à mettre le capital naturel au cœur des économies.

«La prise en compte du capital naturel dans le financement du développement est essentielle pour la reprise post-COVID-19. La Banque reconnaît que les approches fondées sur la nature sont essentielles pour lutter contre les urgences liées à la biodiversité et au climat. Elle déploie ses efforts pour intégrer le capital naturel dans le financement des infrastructures, les investissements et les politiques économiques en Afrique», a déclaré Vanessa Ushie, directrice de la Division de l'analyse des politiques au Centre africain des ressources naturelles de la BAD.

Le capital naturel, qui comprend les sols ou les ressources de stockage de carbone comme l'eau et la pêche, représente entre 30 % et 50 % de la richesse totale des pays d'Afrique, bien que n'étant pas pris souvent en compte dans les mesures économiques comme le calcul du PIB. En plus, les institutions internationales de développement tiennent peu compte de ce capital naturel dans les projets de financement du développement. Face au changement climatique, par exemple, ce capital présente des atouts essentiels pour favoriser une croissance inclusive et verte.

Le Programme NC4-ADF couvre la période 2020-2022. Il vise à intégrer les approches du capital naturel dans le financement du développement en Afrique.

Les différents participants, dont des ministres et des responsables d'institutions internationales, ont échangé sur les moyens d'établir une vision commune prenant en compte le capital naturel, notamment dans les projets et programmes de développement des institutions multilatérales de développement. Ils ont partagé les meilleures pratiques pour intégrer le capital naturel dans l'architecture du financement du développement.

Un autre sujet de discussion a porté également sur les moyens d'amener les agences de notation à intégrer les considérations de croissance verte et de capital naturel dans les notations de risque souverain et de crédit des pays africains.

Le lancement du programme s'est déroulé principalement en visioconférence. Il a été ponctué par une allocution du Dr Rabah Arezki, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en charge de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sur le thème général du webinaire et sa pertinence vers une reprise verte post-COVID 19 en Afrique.

Des représentants gouvernementaux du Nigeria, de la Tanzanie, de Madagascar et du Mozambique, pays participant au programme, ont pris part à l'événement, qui a réuni de hauts représentants d'institutions partenaires du programme, tout comme ceux de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, de la Commission de l'Union africaine, entre autres.

Les résultats d'un projet pilote d'infrastructure conduit, suivant des approches de capital naturel en Tanzanie, avec le soutien de la Banque africaine de développement et de l'Allemagne, ont été présentés lors de ce webinaire. **V.M.**

FAIRE PART

Monsieur NDAKI Félix informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces sera dite le dimanche 12 Septembre 2021 à 11h00 en l'Eglise Saint-Esprit de Moungali pour confier au Seigneur l'âme de Madame NDAKI MOUTOULA Joséphine, rappelée à Dieu le 31 Juillet 2021.

Monsieur NDAKI Félix prie tous ceux qui ont connu l'illustre disparue de se joindre aux Familles NDAKI et MABIKA pour implorer ensemble la miséricorde du Seigneur.

Cordiale bienvenue.

Félix NDAKI

Contacts: 06 666 20 70 05
05 579 86 59

FICHE DE POSTE – COMPTABLE

Poste:	**Comptable**	**Supervise**	**Caissier (s)**
Département:	**Finance**		
Supérieur hiérarchique direct:	**Chef Comptable**		
Localisation du poste:	**Imbalanga district de Mokeko**		
Date de début du contrat:	**01er Novembre 2021**		

Aperçu du Poste:
Sous l'autorité du Controleur Administratif et Financier et la supervision directe du Chef Comptable, le Comptable a pour principales missions:

- Analyse des pièces comptables et paiement des factures
• Vérifier l'éligibilité de la dépense
• Vérifier la conformité des pièces comptables
• S'assurer de la disponibilité continue des fonds sur site
• Assurer le paiement de toutes les pièces

- Traitement des immobilisations
• Saisir les factures fournisseurs liées aux immobilisations
• S'assurer de la correspondance entre les groupes de comptabilisation des immobilisations et les travaux en cours (WIP)
• S'assurer que l'inventaire physique des immobilisations a lieu en fin d'année par les opérations
• Réconcilier le Fichier des immobilisations avec la Balance Générale

- Contrôle des opérations des caisses et banque
• Saisir les opérations de banque dans l'application comptable
• Contrôler les écritures de caisse saisies dans l'application comptable
• S'assurer que l'inventaire physique de la caisse a été effectué en fin de semaine
• Réconcilier les comptes de trésorerie avec la balance générale (y compris analyse et explications des écarts, le cas échéant)
• Être capable de produire les états de rapprochements bancaires mensuels

- Analyse et rapprochement des comptes de stocks
• Contrôle des écritures de carburant
• Analyse et suivi des comptes de stocks
• S'assurer que l'inventaire physique du carburant a été effectué par la logistique en présence du comptable
• Réconcilier les comptes de stock avec la balance générale ainsi qu'avec les données des opérations

- Traitement des factures fournisseurs
• Saisir les factures fournisseurs tout en s'assurant de la complétude des pièces comptables
• Saisir les opérations diverses dans l'application comptable
• S'assurer du lettrage des comptes fournisseurs
• Réconcilier la Balance auxiliaire fournisseurs avec la balance générale

- Contrôle des opérations inter compagnies
• Saisir les opérations intercos (Déboursement APN et autres parcs) dans l'application comptable
• Réconcilier les comptes interco en fin de mois

- Contrôle de la paie
• Enregistrer la paie dans l'application comptable;
• Réconcilier les comptes de ''Net à payer'', les comptes de personnel et les comptes de charges de rémunération;

- Contrôles des autres comptes (S'assurer que leur solde est à zéro)
• Assurer le suivi du compte des salaires
• Assurer le suivi des avances sur salaire, prêts, avances opérationnelles et autres
• Assurer le suivi du compte des congés
• Assurer le suivi des comptes de CNSS et IRPP
• Assurer le suivi des avances fournisseurs,
• Assurer le suivi des comptes de provisions
- Veiller à l'application des procédures comptables et financières d'APN;
- Assurer la rotation en réalisant d'autres tâches pendant les congés du personnel du Département Comptabilité et Finance
- Participer à la clôture comptable mensuelle;
- Réaliser toute autre tâche demandée par son supérieur hiérarchique dans le cadre du service.

Capacités, compétences et expérience nécessaires pour le poste

Avoir au minimum un diplôme de BAC +3 en Finance et Comptabilité de Gestion ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience à un poste de Comptable dans un Organisme similaire;
- Avoir une connaissance théorique et pratique de gestion et de saisie de comptes et d'archivage des opérations;
- Avoir une parfaite maîtrise du Microsoft Office notamment Excel, Word, etc…
- Avoir une bonne maîtrise du logiciel Serenic;
- La connaissance de l'anglais est un atout;
- Etre très organisé, motivé, flexible et désireux d'apprendre;
- Etre Dynamique, réactif et rigoureux
- Etre professionnel et doté d'un bon sens de l'initiative;
- Etre à même de travailler avec peu de supervision;
- Respect des délais;
- Adhérer aux valeurs de African Parks Network (APN).

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et les copies des diplômes, doivent être adressées avant le 25 septembre 2021 à l'adresse:
rh.odzala@africanparks.org
avec copie à: pnok@africanparks.org

Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

DISPARITION

Journaliste et promoteur culturel, Amobé Mévégué a tiré sa révérence!

Journaliste et promoteur culturel camerounais, promoteur de la chaîne de télévision panafricaine Ubiznews, Amobé Mévégué a rendu l'âme le mercredi 8 septembre dernier, à Paris, en France. Des suites d'un paludisme. Il avait 52 ans. La nouvelle de sa disparition a d'abord été annoncée sur internet, avant d'être relayée par les autres médias.

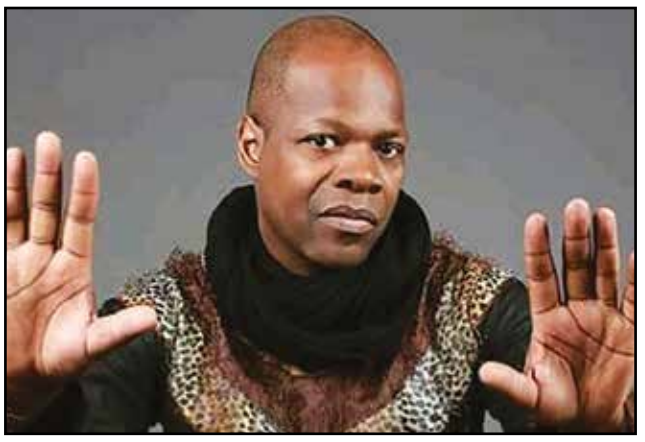

Amobé Mévégué

Homme de médias ayant consacré sa carrière à créer des ponts entre l'Afrique et les autres continents, Amobé Mévégué avait de multiples casquettes. Il présentait, depuis 2010, sur la chaîne de télévision France 24, l'émission culturelle ''A l'affiche'' et une chronique musicale.

Son visage et sa voix étaient des plus appréciés par les téléspectateurs et les auditeurs de France média monde, mais aussi d'autres médias, comme TV5 Monde, MCM Africa, France Ô avec lesquels il a également collaboré, avant de fonder, en 2012, la chaîne panafricaine Ubiznews dont il était particulièrement fier. *«A RFI, comme à France 24, Amobé Mévégué, citoyen voyageur des deux continents, a toujours su créer des ponts entre les cultures européennes et africaines»*, a salué le groupe public français.

Reconnaissable par ses tenues africaines originales, cet originaire de la région du centre du Cameroun a vu le jour le 1er octobre 1968, à Yaoundé. Il est arrivé en France, à l'âge de 5 ans.

Son bac en poche, il s'oriente vers le cinéma et décroche une licence d'études cinématographiques.

Passionné par le septième art, il prend ensuite la direction du Conservatoire libre du cinéma français, dont il sort diplômé en 1994.

Tôt, dans les années 1980, il se lance dans le monde des médias avec l'idée en tête de mettre son talent et ses savoir-faire au service des cultures africaines et ses acteurs, où qu'ils soient sur le continent et dans les diasporas.

En France, il prend part à la création de Tabala FM, la première radio libre africaine qui émet depuis Paris.

Féru de musique, à 25 ans, Amobé Mévégué se lance dans la production avec l'émission «Plein Sud» sur RFI, en 1994. Le succès est retentissant, non seulement auprès des auditeurs, mais aussi des artistes qui trouvent en Amobé un porte-voix de leurs arts aussi bien auprès des hautes autorités qu'auprès du public.

Dans ces années, le journaliste coproduit «Africa Musica», un hit-parade des musiques africaines.

Touche à tout, il a un temps animé un magazine dénommé «Afrobiz».

Homme de conviction, Amobé Mévégué était très impliqué dans les questions de diversité. Il invitait les Africains à s'approprier leur histoire, au point de renoncer personnellement à son prénom français, Alain.

En privé, Amobé Mévégué dénonçait la mal-gouvernance et la corruption qui gangrènent l'Afrique.

Il rêvait d'une Afrique qui corresponde aux ambitions de sa jeunesse. Il fustigeait beaucoup aussi le racisme en Europe, se battant contre les idées reçues dont sa communauté est victime, notamment en Europe.

Le 21 août, il se trouvait dans son pays natal pour assister à l'inhumation de sa mère au village Nkolbogo, dans le département de la Lékié, dans le centre du pays.

Engagement social

Pendant de longues années, par son engagement, Amobé Mévégué a soutenu et promu de nombreuses initiatives en Afrique et dans la Caraïbe.

Dès 1982, il crée l'association *«Paz une tune en création»* au sein de laquelle impulse de nombreux projets à vocation culturelle et sociale.

Cet engagement se concrétise notamment par la création, en 2004, de FAMOUS, le festival afro-asiatique des œuvres universelles de solidarité.

Cette association qui a changé de dénomination est désormais intitulée l'académie de plus beau rêve africain AMOBADAY, qui signifie Amobé Most Beautiful African Dream Academy for the Youth. Son but est de réaliser les rêves des porteurs de projets.

La première grande opération de cette association s'est déployée à Libreville, au Gabon.

Véran Carrhol YANGA

ECONOMIE

Diversifier l'économie congolaise par le développement du secteur culturel

«L'industrie culturelle et créative comme opportunité pour une relance économique du Congo» est le thème d'une table ronde tenue lundi 6 septembre dernier à la Maison russe de Brazzaville, sous la modération de Marcellin Mounzéo, initiateur des retrouvailles.

La photo de famille à la fin de la rencontre

En présence de Mme Fakhrutdinova Maria Albertovna, directrice de la Maison russe de Brazzaville, anciennement Centre culturel russe. Cette activité a réuni un panel d'acteurs œuvrant dans le domaine de la production culturelle. Entre autres, la musique, le cinéma, les arts, la littérature, la presse, etc. Objectif: repenser l'industrie culturelle et créative au Congo, pour permettre à celle-ci de participer aussi bien à la diversification de l'économie congolaise qu'à la contribution au Produit intérieur brute (PIB), à l'instar des autres domaines d'activité.

Pour l'initiateur de la rencontre, l'industrie culturelle, au même titre que les autres domaines d'activité, participe sensiblement au PIB et donc, au développement socioéconomique des pays. Ceci par la création des emplois et de la richesse. Mais, au Congo, l'industrie culturelle est reléguée au second plan. C'est qu'au moment où les autorités penchent de plus en plus vers la diversification de l'économie, il était de bon aloi de prendre en compte le secteur culturel.

Il a fallu, pour cela, mettre ensemble acteurs et entrepreneurs culturels, pour passer au peigne fin les vicissitudes qui contrarient ce secteur d'activité et les facteurs susceptibles de booster l'industrie culturelle au Congo pour la rentre compétitive au plan international. Pendant les échanges, Liesbeth Mabiala, productrice-scénariste, réalisatrice et actrice de cinéma, a fait savoir que l'industrie culturelle existe au Congo. Mais, *«il se pose un grand problème de communication, de distribution… On a du mal à exporter notre culture, car ce secteur à toujours été considéré au Congo comme un simple divertissement…Des gens ont du mal à investir dans ce domaine.»*

Les participants ont aussi relevé des faiblesses dans l'organisation et la structuration des acteurs culturels eux-mêmes pour faire bloc, faire pression aux gouvernants, afin qu'ils prennent des lois en leur faveur. D'ailleurs, un des participants a déclaré qu'aucune banque n'accepterait de financer *«un artiste solitaire évoluant dans l'informel»*. D'où la nécessité de *«se mettre ensemble, de se formaliser pour avancer»*.

La formation des acteurs culturels a aussi été au centre des échanges. Mais par-dessus tout, Pierre Ntsemou, écrivain, convie l'ensemble des acteurs à l'amour de la patrie, la solidarité entre artistes, mais surtout d'aspirer à la perfection de ce que l'on fait chacun dans son domaine d'intervention. C'est ainsi que les consommateurs congolais vont pouvoir consommer les produits culturels de leurs compatriotes. Plutôt que de s'intéresser à ceux qui viennent d'ailleurs.

Faute de temps, les participants ont convenu de créer un groupe WhatsApp, pour poursuivre les échanges afin de clarifier les zones d'ombre pour aboutir effectivement à une industrie culturelle qui participe au développement du Congo.

Marcellin MOUZITA

ARTS

Une exposition met en lumière la créativité et le talent des artistes du Congo et d'ailleurs

L'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville abrite du 3 au 25 septembre 2021 la 9e édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain (RIAC) organisée par les Ateliers Sahm, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo. En marge de cette rencontre placée sous le thème : *«Habiter la terre»,* inspirée de l'édifiant ouvrage *«Nous habitons la terre»* de Christiane Taubira, il s'est tenu le mercredi 8 septembre dernier, le vernissage de l'exposition qui met en lumière la créativité et le talent des artistes du Congo et d'ailleurs dans divers domaines tels que: la peinture, la danse, la photographie, la performance vidéo

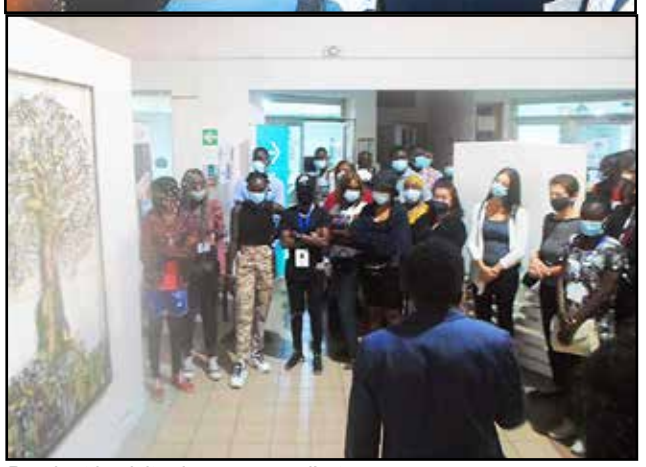

Pendant la visite des oeuvres-d'arts

et bien d'autres.

Réunissant une vingtaine d'artistes issus de onze pays, dont dix d'Afrique, cette cérémonie de présentation des œuvres d'art a connu la participation de nombreux invités, notamment le premier conseiller de l'ambassade de France au Congo, M. Louis Berthelot, et Mme Bill Kouélany, plasticienne, coordonnatrice de la RIAC, créatrice des Ateliers Sahm dont la vocation est d'être un lieu d'expérimentation, de démonstration, d'échange et de résidence pour des artistes-plasticiens, écrivains ou issus des arts vivants.

Durant ces assises, les participants auront droit aux débats d'idées animés par les Ateliers Sahm ainsi qu'a des concerts et spectacles de théâtre et de danse qui seront livrés à l'IFC de Brazzaville.

Dans son allocution, Louis Berthelot a déclaré: *«L'art a toujours incarné les combats d'aujourd'hui et de demain, car la culture est l'expression du vivant, au-delà d'être un puissant vecteur d'expression et de revendication et aussi une puissante arme de paix et de stabilité qui permet a une société de se définir et de s'identifier. L'une des grandes forces de ces pays réside dans leur jeunesse. La jeunesse du Congo et de l'Afrique qui sont l'avenir du continent sont aujourd'hui au cœur des priorités de la France et son action au Congo. Pour nous, soutenir et appuyer les initiatives culturelles au Congo sont un moyen de créer des passerelles solides et durables entre nos deux pays, nos jeunesses, afin de leur permettre de s'enraciner conjointement dans un imaginaire commun.»*

De leur coté, les artistes n'ont pas caché leur satisfaction à l'idée de prendre part à cette exposition. Ils ont également manifesté leur gratitude à l'égard des organisateurs et des partenaires sur l'opportunité qui leurs a été offerte pour présenter leurs créations au travers ce grand rendez-vous d'art contemporain.

Après avoir été annuelle, jusqu'en 2019, la Rencontre internationale d'art contemporain se tiendra, désormais, en biennale. Elle se poursuivra avec les artistes nationaux jusqu'en décembre 2021, dans les différents quartiers de Brazzaville et de différentes localités du Congo, à savoir: Nkayi, Dolisie, Owando, Oyo et Pointe-Noire.

R.K

ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU CONGO (ANSTC)

La société savante congolaise s'ouvre à dix nouveaux membres

Société savante à but non lucratif placée sous le parrainage et la protection du Président de la République, l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo (ANSTC) a tenu son assemblée générale ordinaire le mardi 7 septembre 2021, à l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire (GBU) de Brazzaville. C'était sous le patronage de son président, le Pr Assori Itoua Ngaporo. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figurait l'adhésion de nouveaux membres.

C'est ainsi qu'après le vote à bulletin secret, dix nouveaux ''membres correspondants'' ont été admis à l'Académie, portant le nombre total d'*«Académiciens»* à 24. Les nouveaux adhérents sont: les Professeurs Honoré Tsiba, Thierry Raoul Gombet, Atti Bayeba, Yvon Norbert Gambeg, Yolande Ofouémé (première femme de l'Académie), Jean Maurille Ouamba, Dieudonné Tsokini, Alexis Elira Dokekias; MM. Mabandza et Aubin Saya.

Cinq des dix nouveaux adhérents présents à la cérémonie se sont vu remettre, des mains du secrétaire perpétuel de l'ANSTC, le Pr Armand Moyikoua, les statuts et le règlement intérieur de l'Académie.

Dans son allocution de clôture, le Pr Assori Itoua Ngaporo a félicité les nouveaux adhérents. Il a également déploré l'absence de siège de la structure aux destinées de laquelle il préside. Il espère, toutefois, qu'avec la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation technologique (ndlr: Edith Delphine Emmanuel Adouki), ce problème sera solutionné. *«La question de la question du siège dépend aussi, en partie, de notre crédibilité. En effet, malgré toutes les démarches menées, la reconnaissance de l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo par le Gouvernement congolais n'est pas encore effective. Aussi l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo ne peut bénéficier des privilèges que peut octroyer son parrain et protecteur, Monsieur le Président de la République. Mais, la situation n'est pas désespérée.*

Nous espérons qu'avec la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, les démarches en cours connaîtront un heureux aboutissement…», a-t-il affirmé, dans son allocution d'ouverture.

Le présidium de la réunion

Photo de famille à la fin de la messe

Cinq des cinq nouveaux adhérents

Nouvel adhérent, le Pr Raoul Thierry Gombet, directeur du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), n'a pas caché sa satisfaction: *«C'est un grand honneur qui m'a été fait, parce que j'ai une carrière hospitalo-universitaire de près de 27 ans, et aujourd'hui, j'ai eu l'honneur d'avoir été élu comme membre de l'Académie des sciences et technologies du Congo. C'est une société savante prestigieuse et pour moi, c'est un honneur de faire partie de cette société savante. Et j'espère que je pourrai amener une petite contribution aux travaux de cette institution, tant du point de vue de de l'organisation, du point de vue administratif que scientifique.»*

Placée sous le parrainage et la protection de l'Etat, l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo a plusieurs objectifs inscrits dans son agenda, notamment assister et conseiller l'Etat congolais, les institutions publiques et privées, dans la définition, la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière de science et de technologie, par l'établissement et la publication des rapports. Elle vise également à encourager la vie scientifique et contribuer au progrès des sciences et de leurs applications.

L'ANSTC est structurée en quatre sections: Sciences exactes, naturelles et technologiques; Sciences de la santé; Sciences de l'homme et de la société; Sciences agricoles et forestières.

Portée sur les fonts baptismaux le 24 décembre 2011, l'ANSTC a besoin d'un coup de pouce. *«Notre pays, le Congo, a besoin de la science et de la technologie pour son développement. Et l'Académie nationale des sciences et technologies du Congo a besoin du soutien de l'Etat congolais pour remplir au mieux sa mission»*, a déclaré le président de cette société savante. On espère que ce cri du cœur sera entendu.

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«Congo International Trading»
En sigle C.I.T.

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 65, Avenue Mayombe, CQ 111, quartier Mpita
Téléphone: (00242) 06 584 85 85/05 378 59 59
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier avril deux mil vingt et un, enregistré le sept avril de la même année, Folio 067/2 n0 940, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Congo International Trading, en sigle C.I.T. SARL.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

- Agréé la cession de cinquante-cinq (55) parts sociales faite par Monsieur SALIM ISSA IBRAHIM ISSA à Monsieur Daniel Cornelis Petrus Ludovicus Maria VAN MARISSING et celle de quarante (40) parts sociales faite par Monsieur Toni ISSA au profit de Monsieur Daniel Cornelis Petrus Ludovicus Maria VAN MARISSING;

- Nommé en qualité de gérant, Monsieur Daniel Cornelis Petrus Ludovicus Maria VAN MARISSING, en remplacement de Monsieur Toni ISSA, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par tacite reconduction;
- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 13 Avril 2021 sous le n° CG-PNR-01-20210-00097.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE.

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers, 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE MULTI SERVICES YIELDED, en sigle «MSY»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 17 Août 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Août 2021, sous le folio 157/9 N°1764, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: MULTI SERVICES YIELDED, en sigle «MSY»
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Avenue Jacques Opangault, N°139 Songolo, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Vente de fournitures bureautiques, informatique et autres; Cybercafé et formation; NTIC ET FAN (Fournisseur d'accès internet); Courtage en assurance; Micro finance et transfert monétique (Airtel et MTN Money); Prestations de service On shore et Offshore; Mise à disposition du personnel; Import-Export; Bureau de voyage et assistance visas; Travaux de bâtiment; Gestion immobilière; Restauration, Commerce général; Agriculture et transformation primaire.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur DOUMAMPOUOM-EBAM Stephen;
RCCM: CC-PNR-01-2021-B12-00409 du 26 Août 2021.

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO.

MQASH
Société Anonyme
Au capital de 100 000 000 F. CFA
Siège Social: 04 Avenue ORSY, Immeuble R+1, 1er étage, Poto-Poto
Brazzaville-République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2021-B21-00010

Aux termes d'une décision des Actionnaires, enregistrée à Abidjan (Bureau du Domaine, de l'Enregistrement et du Timbre de Cocody), République de Côte d'Ivoire, le 25 mai 2021, sous le bordereau 24/35, folio 02, il a été constitué une succursale de la société anonyme dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: MQASH
Capital social: 100 000 000 F. CFA
Siège social: 04 Avenue ORSY, Immeuble R+1, 1er étage, Poto-Poto;
Objet social: Commerce de gros d'autres équipements industriels et fournitures diverses - G460502 - La fourniture de plateforme de paiement, de plateforme mobile money et de toute autre plateforme digitale; La fourniture des services de toute sorte liés aux technologies de l'information et de la communication (incluant les produits et services tels que les paiements électriques, le transfert d'argent, le micro crédit et l'épargne via le compte mobile money de l'abonné).
Gérant: Nadine EBELLE KOTTO

Pour avis,
L'Associé unique.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE/CONGO-SENEGAL (1-3)

Il y a encore du boulot pour Paul Put

Le nécessaire rebond ne s'est pas produit, bien au contraire. Les Diables-Rouges (Congo) se sont cassés les cornes devant les Lions de la Téranga (Sénégal) largement supérieurs, s'inclinant lourdement (1-3) mardi 7 septembre 2021 au Stade Massamba-Débat. Le chemin vers le tour final de qualification pour le Mondial Qatar 2022 est plus que jamais escarpé. Paul Put sait ce qu'il lui reste à faire avant de retrouver le Togo, le 6 octobre prochain à Lomé.

Deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde. Le client des Diables-Rouges n'était pas n'importe qui. Et au coup de sifflet final de l'arbitre nigérien Mohamed Ali Moussa, les Sénégalais ont démontré aux Congolais qu'ils sont d'un tonneau supérieur.

Les vice-champions d'Afrique savaient ce qu'ils étaient venus chercher à Brazzaville: les trois points de la victoire, pour reprendre la tête du groupe H aux Namibiens vainqueurs du Togo deux jours plus tôt. Les Sénégalais les ont négociés sans ombrage, malgré une prestation poussive.

C'est en exploitant une des brèches ouvertes par l'adversaire que Boulaye Dia (attaquant de Séville en Espagne) a inscrit leur premier but (27e). Après l'égalisation de Silvère Ganvoula (45e +2) sur penalty, dans les arrêts de jeu de la première période, Ismaël Sarr (83e) a permis au Sénégal de reprendre l'avantage, et Sadio Mané (87e) inscrivait sur penalty le troisième but des Lions.

Tout au long du match, l'envie des Sénégalais d'en découdre avec l'adversaire était perceptible avec un milieu de terrain travailleur et des défenseurs apportant la supériorité numérique dans la phase offensive. Que ça soit dans la récupération ou dans la récupération, les Lions de la Téranga étaient au-dessus du lot.

Les vaincus du 7 septembre 2021

Cela ne veut pas dire que tout a été parfait. Les Lions ont eu des temps faibles aussi. D'ailleurs, c'est par la force de leurs individualités qu'ils ont réussi à arracher les trois points de la victoire.

Les Diables-Rouges ont souffert dans l'élaboration du jeu et manqué de tranchant. Ils ont été incapables d'élever le niveau du jeu.

Après les premières poussées offensives, ils ont servi un jeu approximatif, avec une défense hésitante, un milieu de terrain peu imaginatif et une attaque dont les divers éléments s'essayaient plutôt à des solutions individuelles.

Au plan des individualités, ce fut presque un fiasco, du moins ceux qui étaient censés diriger la manœuvre. Si le gardien de but Christoffer Mafoumbi s'en est assez bien tiré, l'arrière droit Tsouka n'a pas été d'une grande utilité, en termes de percussion, de verticalité et de recherche de supériorité numérique offensive. Au milieu de terrain, Durel Avounou n'a pas tenu la distance, tandis que Dylan Saint Louis n'a pas été à son aise. En attaque, les ailiers Merveil Ndockyt et prestige Mboungou ont couru beaucoup sans apporter ce qu'on attendait d'eux. Même Ganvoula, auteur de l'unique but congolais, n'a pas été l'avant-centre susceptible d'affoler le camp adverse. Enfin, Paul Put a fait des changements jugés tardifs, alors qu'il a été prompt à les opérer à Johannesburg face à la Namibie.

Ainsi, après les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, le Congo (1 point) reste troisième de son groupe, derrière le Sénégal (6 points) et la Namibie (4 points). Le staff technique des Diables-Rouges se doit de continuer à enrichir le ''Onze national'' de nouveaux potentiels. Pour maximiser ses chances d'engranger des points supplémentaires.

Jean ZENGABIO

Sénégal bat Congo (3-1). Congo : Christoffer Mafoumbi; Ravy Tsouka, Varel Rozan, Baron Kibamba, Bradley Mazikou ; Durel Avounou, Gaius Makouta, Dylan Saint-Louis (puis Dylan Bahamboula, 88e); Merveil Ndockyt (puis Mavis Tchibota, 75e), Silvère Ganvoula (puis Guy Mbenza, 88e), Prestige Mboungou. Entr. : Paul Put.

Sénégal: Edouard Mendy ; Mbaye Ibrahima (puis E. Baldé, 90e), Kalifou Koulibaly, Diallo Abdou, Fodé Ballo (puis Saliou Ciss, 61e) ; Idrissa Gueye Gana, Joseph Lopy (puis M. Name, 90e), Sarr Ismaïla ; Sima Abdoulaye (puis Krépin Diatta, 61e), Dia Boulaye (puis F. Diédhiou, 75e), Sadio Mané. Entr. : Aliou Cissé.

KARATE

Pointe-Noire, deuxième de la classe

Le Gymnase sportif Maxime Matsima a abrité les 27 et 28 août 2021, la 25è édition des championnats nationaux de karaté shotokan junior et senior. De retour à Pointe-Noire, nous avons rencontré Me Antoine Mbété Tchivanga, ceinture noire 7e dan et entraineur national, coordonnateur du pôle de Pointe-Noire.

**Maître, quels sont les résultats les résultats obtenus par le département de Pointe-Noire ?*

**Avant de vous présenter nos résultats, je tiens d'abord à vous signaler qu'il y a seulement une année que j'ai été nommé au poste d'entraîneur, coordonnateur du pôle de Pointe-Noire. Je suis donc à ma première compétition au niveau national. En une année de fonction, je peux vous dire que nos résultats n'ont pas été catastrophiques, bien au contraire ! Dans la catégorie seniors hommes, on a disputé trois finales, en avons perdu deux et gagné une. En seniors dames, Pointe-Noire a disputé quatre finales, gagné deux et perdu deux aussi. Nous nous sommes partagés les victoires avec Brazzaville. Au total, Pointe-Noire a obtenu quatre médailles d'or, après Brazzaville qui en a totalisé seize. Nous allons travailler davantage pour améliorer notre performance.

**De l'avis de tous, ces résultats ne sont pas satisfaisants. Quel commentaire faites-vous ?*

Me Antoine Mbété Tchivanga

**Comme je l'ai dit tantôt, je suis à mon premier championnat national. N'en déplaise à ceux qui le disent, nous étions partis pour faire école. Depuis quelques années, Pointe-Noire a connu une baisse dans l'encadrement technique des compétiteurs. Bien avant la COVID-19, nous avions passé au moins quatre saisons sans championnat départemental de haut niveau. Tournons le dos au passé, regardons maintenant l'avenir pour mieux faire. C'est d'ailleurs la mission qui m'a été confiée.

**Et maintenant, un mot sur le niveau technique de vos compétiteurs ?*

**Les compétiteurs étaient à la hauteur de leur tâche. Maintenant que nous avons décelé nos failles, nous allons nous remettre au travail pour améliorer le niveau des compétiteurs.

**Peut-on dire, Maître, que l'arbitrage a faussé certains de vos résultats ?*

**Je peux dire d'emblée oui ! Il n'y a pas de compétition sans arbitre. Dans une rencontre il y a trois portes de sortie: la victoire, le nul ou la défaite. Très souvent celui qui perd accuse toujours l'arbitre, par contre, celui qui gagne l'encense. Dans notre cas, je peux dire que certains résultats ont été faussés par les arbitres. Je méritais mieux que ça. Mais c'est la loi du sport, il faut faire avec.

**Que dites-vous en guise de conclusion ?*

**Nous remercions les responsables de la Fécoka'Ama pour avoir organisé cette compétition qui a été pour nous une véritable école du vivre ensemble. La seule fausse note que nous avons épinglée est d'avoir logé dans le même site les responsables techniques et les athlètes. C'est le cas même lors des championnats nationaux.

Equateur Denis NGUIMBI

DISPARITION

Alphonse Yanghat réinhumé au centre-ville

Les restes mortels de l'ancien international congolais de football et d'athlétisme, champion d'Afrique des clubs avec le CARA en 1974, ont été exhumés et réinhumés le samedi 4 septembre 2021 au cimetière du centre-ville, à Brazzaville.

Alphonse Yanghat ''One'' a été rappelé à Dieu le 18 avril 2018 et inhumé au cimetière Bouka. Parents, frères en Christ, amis et connaissances étaient présents pour le transfert de ses restes mortels au cimetière du centre-ville. Une ''opération'' motivée par, entre autres, la menace de l'érosion près de sa tombe.

A cette occasion, Jean Ngbalet Kombili a rappelé les qualités humaines du disparu : *«Tu es parti dans la gloire, tu as laissé quelque chose derrière toi, qu'on ne peut pas changer c'est l'amour de ton cœur. Tu as partagé l'amour à toute ta famille, à tout le monde. Tu as laissé comme une volonté permanente à tes enfants de tenir le chemin de Dieu»*

La veuve Simone Yanghat ''Sissi'' a rendu grâce à Dieu pour tout ce qui s'est passé. *«Tu n'avais plus de vie, ta vie c'était Christ. Alors, je me permets de rendre grâce à Dieu, celui qui est avec toi qui est parti avec toi, celui qui est resté avec nous, que toute la gloire revienne à Dieu, au nom de Jésus ».*

Alphonse Yanghat ''One''

Bertin Mpandé, fils adoptif du disparu: *«Nous sommes ici Seigneur pour te rendre gloire, t'exalter, te magnifier. Nous qui avions aimé, côtoyé, mangé, prié, soutenu, et bénéficié des conseils d'Alphonse Yanghat. Nous te magnifions parce que tu es un Dieu véritable et nous voulons te dire merci pour toute chose, ici où il va désormais reposer. Que l'honneur et la gloire te reviennent, à toi la louange pour l'éternité au nom de Jésus Christ».*

Espérance Victoire Yanghat, l'une des filles du défunt, a remercié les personnes présentes et souhaité que leur père repose dans la paix: *«Nous t'avons beaucoup aimé papa. Nous sommes venus te laisser en ces lieux, parce que ta femme et nous tes enfants, pensions que c'est là où tu dois rester, de génération en génération. Que cela soit marqué à jamais. Que l'on sache que tu étais un homme de rassemblement, d'amour et de paix, que Jésus Christ nous accompagne. J'ai beaucoup parlé de toi papa, parce que la douleur y est encore là. Mais, que Dieu fasse grâce et que tu reposes désormais en paix, et que nous aussi on reste en paix».*

Jean-Baptiste Malonga ''Mathys'', cofondateur de l'AS Police et sportif averti, est revenu sur le talent d'Alphonse Yanghat, grand footballeur et athlète international; il a déploré l'absence des dirigeants nationaux du sport, des fédérations de football, d'athlétisme et de ses anciens coéquipiers (certainement non informés).

Alain-Patrick MASSAMBA

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

****Que retenez-vous du passage d'Issa Hayatou à la tête de la CAF?***

****J.-M. MBONO:** Je retiens de ce passage beaucoup d'avancées qualitatives et même quantitatives. Qualitatives parce qu'en Afrique, il n'est pas facile d'organiser régulièrement toutes les compétitions. Actuellement, lorsque les Africains jouent, on sent qu'il y a de la valeur. Il a également fait stabiliser les structures nationales. Il y avait des tiraillements un peu partout. Mais, il a stoppé l'immixtion des dirigeants politiques dans la gestion du football. Il a donné au football continental la possibilité de jouir de ses possibilités par l'amélioration des recettes générées par la pratique du football. Issa Hayatou a arraché l'augmentation des équipes nationales africaines à la Coupe du monde. Il a eu le courage de se dresser contre les gouvernements qui se mêlent aux histoires du football. A propos du Togo, quand l'équipe nationale est tombée dans embuscade en Angola pendant la Coupe d'Afrique des nations 2010 dans ce pays, le pouvoir de Lomé a décrété un deuil national de trois jours pour les trois joueurs tués et leurs neuf coéquipiers blessés. Il a en outre retiré son équipe nationale alors que la compétition avait déjà débuté. Issa Hayatou n'a pas laissé faire ça ! La règle sacrée doit être maintenue. Il a fait interdire le Togo de participer aux deux suivantes Coupes d'Afrique des nations et lui a infligé une amende de 50.000 dollars. C'est la règle : les gouvernements ne doivent pas s'interposer.

****Et le passage de Joseph Blatter à la tête de la FIFA?***

****J.-M. MBONO:** Le président Blatter a réalisé quarante-neuf (49) Coupes du monde!

Entre 1998 et 2010, il a organisé avec succès trois magnifiques Coupes du monde dont la première sur le sol africain (en Afrique du Sud) qui a, non seulement été un énorme succès organisationnel et économique, mais qui, pour citer Thabo Mbeki ancien président de l'Afrique du Sud, a aussi *«élevé tous les Africains à leur juste place de membres égaux de la famille humaine».*

Cette Coupe du monde a marqué une triple reconnaissance : celle du démantèlement pacifique du régime d'Apartheid ; celle de l'émergence du continent africain et de sa pleine participation au processus de mondialisation ; enfin celle de la contribution de l'Afrique au monde sportif.

Quarante-six autres Coupes du monde de la FIFA, pour certaines totalement nouvelles, s'y sont ajoutées dans le football féminin et le beach soccer ainsi que la Coupe du monde des clubs.

(A suivre)

REMERCIEMENTS

La Famille BATANGA vous remercie pour le soutien que vous lui avez témoigné lors des funérailles de la veuve Georgette BATANGA.

Votre présence a été d'un grand réconfort.